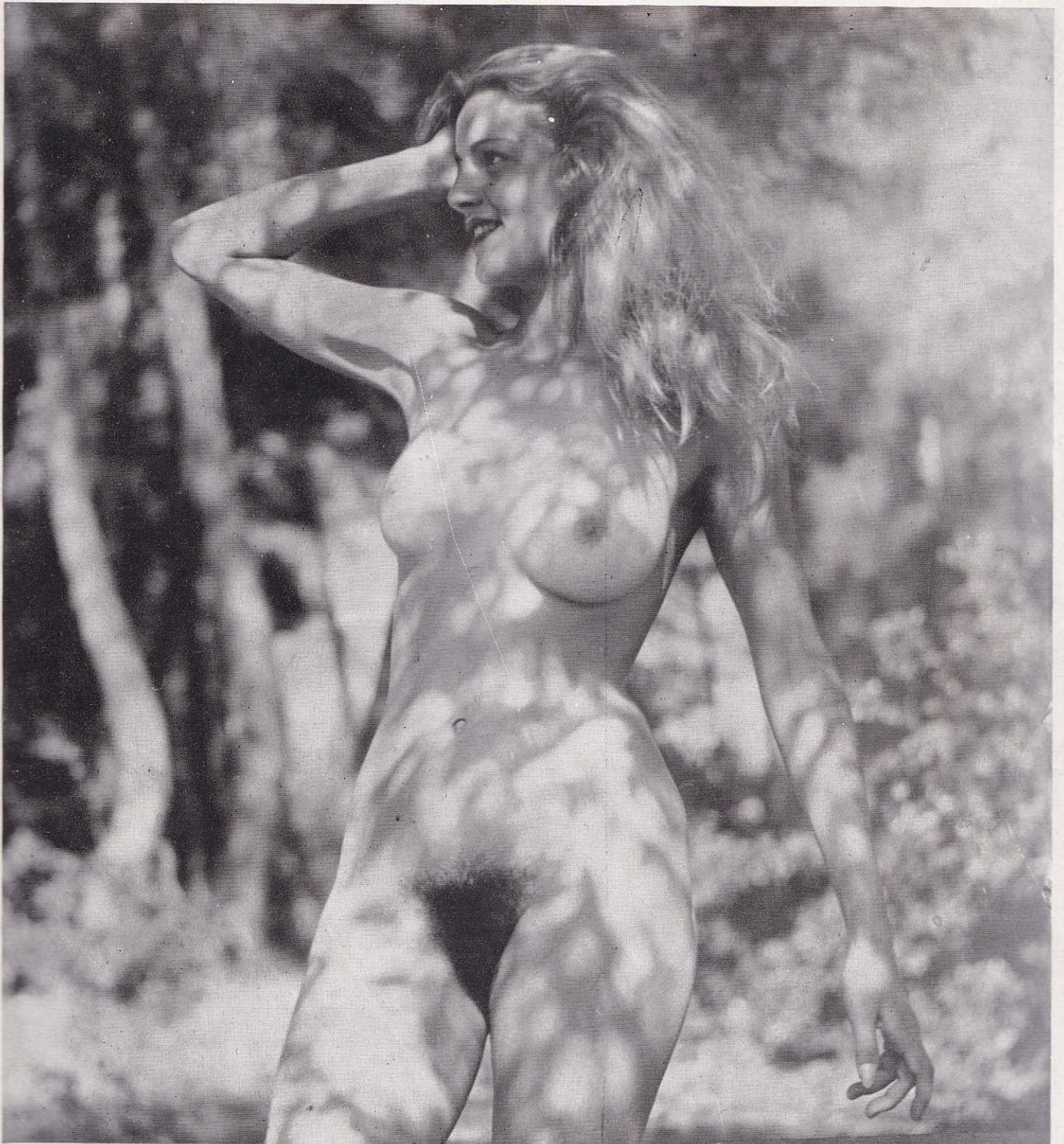


VIVRE D'ABORD

XXIII^e ANNÉE - Septembre-Octobre 1949

Série 2 - Cahier N° 15/346



VIVRE

REVUE DE DEFENSE
DE LA PERSONNALITE
ET DE LA DIGNITE HUMAINES

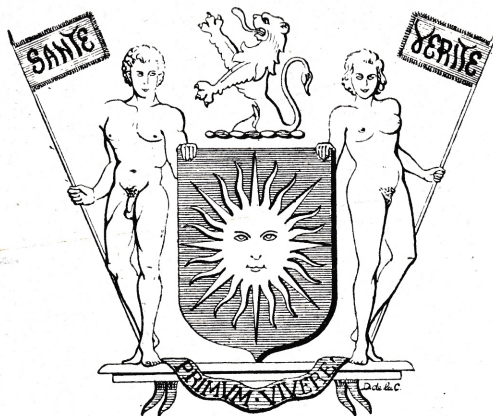
SECRETARIAT : Rue Léon-Andrieux
Fontenay-Saint-Père (S.-et-O.)
Téléphone : 12

ANGLETERRE : Mr A. E. Hodgson, 46, Long-
bridge Road, Barking - Essex.

Conditions d'abonnement à « VIVRE » (paraissant tous les deux mois)

Abonnement, 1 an 1.200 fr.
Frais de port 180 fr.
Comme lettre : France 270 fr.
— — Etranger... 690 fr.
Port comme lettre **obligatoire** pour la
Belgique, l'Espagne et le Portugal.

Pour tout changement d'adresse, faire
parvenir 20 fr.



Rédacteur en chef : MARCEL HERVIEU

D'ABORD

FONDEE EN 1926
Directeur : KIENNE DE MONGEOT

PARIS - Ch. Post.: Ed. de Vivre 896-09
BRUXELLES - Ch. Post.: Ed. de Vivre 350-709
R.C. Seine : 265.967 - N° 1, O.P. : 11.0009

Conditions d'adhésion à la Société Internationale de Gymnosophie

1° - avoir souscrit un abonnement à
« Vivre » ;

2° - faire parvenir extrait de casier
judiciaire et renseignements d'identité
pour l'établissement de la carte de
membre.

Frais d'établissement et de port :

France : 35 fr. plus 15 fr.
Etranger : 35 fr. plus 25 fr.

DÉPARTEMENTS : Éditions et Librairie de VIVRE - Centre de réalisation : LE SPARTA CLUB (Manoir Jan, Fontenay-St-Père)
Propagande d'extension mondiale : SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE GYMNOSOPHIE (S.I.G.)

COMITÉ DE PATRONAGE

IN MEMORIAM :

D^r DARTIGUES, président-fondateur de l'Union Médicale Latine.
D^r DYE, de l'Institut de Médecine Coloniale de Paris.
Pierre FROUMENT, biologiste.
Gabriel GOBRON, Homme de Lettres.
Pasteur Henri HUCHET, M.P.C.
D^r JACOB, ancien interne des Hôpitaux de Paris.
KESTENS, lieutenant général de l'Armée belge.
D^r LEGRAIN, médecin en chef honoraire des Asiles d'aliénés, membre du
Conseil Supérieur de l'Assistance publique.
D^r H. de MARVILLE, ex-chirurgien chef de l'Hôpital de San-Francisco.
Henri NADEL, inspecteur général des Bibliothèques.
D^r PATHAULT, ancien interne des Hôpitaux de Paris.
M. RALLET, ancien maire de Fontenay-Saint-Père.
D^r F. RÉGNAULT, ancien interne des Hôpitaux de Paris.
Gaston RICHARD, professeur honoraire de Sociologie à l'Université de Bor-
deaux, président d'honneur de l'Institut International de Sociologie.
Prof. Charles RICHET, membre de l'Académie de Médecine, membre de
l'Institut (ancien président du M. S. V.).
D^r Robert SOREL, ex-interne des Hôpitaux de Paris, ex-chirurgien des Hôpi-
taux du Havre.
D^r G. SIMIONESCO, médecin-chef du Dispensaire « Marie de Roumanie »,
secrétaire général de la Société internationale de recherches contre la
Tuberculose et le Cancer.
D^r Paul VIGNÉ-D'OCTON, Homme de Lettres, ancien député.
Maurice de WALEFFE, secrétaire général de la Presse Latine.
D^r Johan ALMKVIST, professeur à la Faculté de Médecine de Stockholm.
D^r ARAMA-MICHEL, professeur à l'École de Chirurgie dentaire.
D^r Géo BELTRAMI, docteur en Droit, professeur à l'École de Médecine de
Marseille.
D^r Paul BLUM, ancien chef de clinique de la Faculté, médecin assistant de
l'Hôpital Saint-Louis.
D^r Maurice BONNARD, ex-interne des Hôpitaux de Paris.
D^r Jules BOUCHEZ, ex-interne des Hôpitaux.
D^r E. BOURGOIN, ex-stomatologiste, assistant des Hôpitaux de Paris.
D^r BRAUN, ex-médecin de l'Hôpital français de Londres.
D^r André BRUNEL.
D^r CHERCHÈVE, stomatologiste.
D^r J. CLAIR, médecin-chef du Sanatorium de Sylvabelle.
D^r Marius DUMESNIL.
D^r ESTÈVE, médecin à Gaillac, directeur de la *Critique médicale et diététique*.
D^r FAUVEL, directeur de l'Institut d'autosuggestion de Paris.
D^r FENOUIL.
D^r FLEUROT.
D^r Ch. GUILBERT, chef de laboratoire des Hôpitaux de Paris
D^r HERSCOVICI, correspondant national de la Société de Pathologie comparée
D^r LAIGNEL-LAVASTINE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
D^r LAURENS, ex-interne des Hôpitaux de Paris.
D^r Gaston LAURET, chirurgien, ex-interne des Hôpitaux de Paris.

D^r Raymond LÉVY, dermatologiste des Hôpitaux.
D^r Pierre MÉNARD, professeur à l'École de Psychologie
D^r L. OSSEDAT, médecin-stomatologiste, ancien interne des hôpitaux de
Clermont-Ferrand.
D^r M. PASSARINI, médecin en colonisation.
D^r PIGEANNE, externe des Hôpitaux de Bordeaux.
D^r ROCHE.
D^r Théo ROUX DE LAROCHE, ex-interne des Hôpitaux de Paris.
D^r ROSENWALD, ancien externe des Hôpitaux de Paris.
D^r P. RUSSO, docteur ès sciences naturelles, ingénieur hydro-géologue.
D^r SCHMITT, docteur ès sciences physiques.
D^r G. SIAUVE-EVAUSY, ex-interne des Hôpitaux, ex-chef de Clinique, chirur-
gien de la Faculté de Lille.
D^r SMOLL.
D^r Pierre VACHET.
D^r Marcel VIARD, professeur à l'École de Psychologie.

Personnalités :

L. BARQUISSAU, avocat à la Cour d'Appel de Paris.
Lucien BLOCH-LARROQUE, attaché au Centre de Psychiatrie.
Victor BOUIN, président de l'Association Internationale de la Presse Sportive
et président d'honneur de la Presse Sportive Belge.
Georges BOUSSENOT, ancien député de la Réunion. Président du Syndicat de
la Presse coloniale française.
Henri CHOMET, directeur de *La Revue du Centre*.
F. H. DISSEN, secrétaire de la revue hollandaise *De Zonnewijzer*.
Ed. FANKHAUSER, directeur de la revue suisse *Die Neue Zeit*.
André de FOUQUIÈRES.
Justin GODART, ancien sénateur, ancien ministre de la Santé Publique,
ancien président du Parti Social de la Santé Publique, ancien président
de l'Entr'aide Française, membre de l'Académie de Médecine.
A. E. HODGSON, secr. int. de la British Sun Bathing Association et corres-
pondant anglais de la S.I.G.
S. A. le prince de KAPURTHALA.
Marc LANVAL, Docteur en Sciences sociales (U. L. B.).
Gérard de LACAZE-DUTHIERS, Homme de Lettres.
Albert LECOCQ, président du « Club du Soleil ».
Lucien LE FOYER, ancien député de Paris, vice-président du Bureau Inter-
national de la Paix et président du Conseil National de la Paix.
Fernand LÉGER, artiste peintre.
Commandant Yves LE PRIEUR, de l'Académie de Marine.
Jean LETORT, avocat, rédacteur en chef des *Archives du Droit Médical et de
l'Hygiène*.
Commandant MAGNIER, ancien capitaine de vaisseau.
MALKOWSKY, professeur de rythmique.
E. MOSSÉ, avocat à la Cour d'Appel de Paris.
Pierre PRUVOST, professeur de l'Université de Lille.
André de RICHAUD, Homme de Lettres.
Louis-Charles ROYER, Homme de Lettres.
Arsène ROZÉE, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

LE BON SENS

qualité du gymnosophe

par KIENNÉ DE MONGEOT

UN de nos cshérents, médecin, m'écrit : « Au risque de vous paraître bien ignorant en matière de gymnosophie, je vous demande si le phénomène naturel de l'érection est condamnable ? si celle-ci est proscrite des centres gymniques ? »

L'érection n'est pas condamnable si elle est involontaire et, pour employer les termes de mon correspondant : « elle n'a guère plus de signification qu'un réflexe quelconque au même titre que la faim, le sommeil, etc. » C'est exact. Serait-ce là une raison pour la tolérer dans nos réunions ? Certes non ! L'acte d'amour est aussi naturel, moral et, même pour l'Eglise, chaste s'il est accompli entre époux ; d'autres actes sont également naturels... C'est là qu'intervient la véritable pudeur, laquelle consiste à ne pas imposer aux autres ce qui peut leur déplaire ou leur nuire dans le double domaine physique et moral.

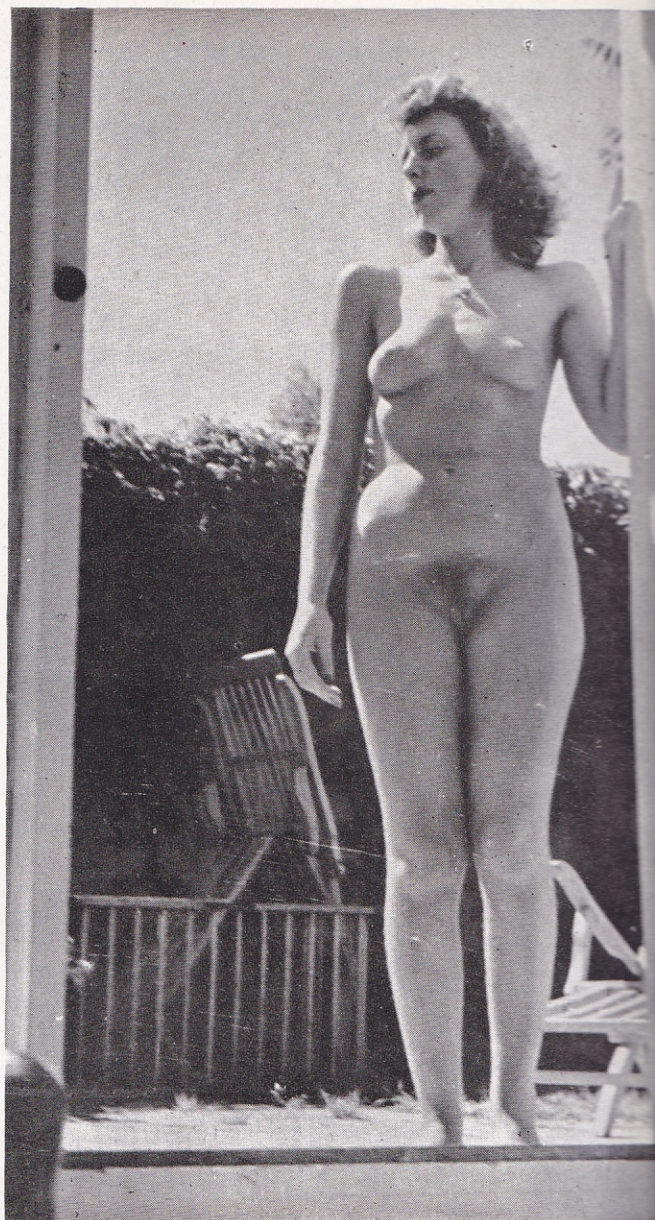
La pratique de la nudité totale ne doit point mener à l'animalité, à un retour inconsidéré à la nature (et c'est pourquoi, d'ailleurs, nous n'aimons pas le terme « naturisme »). Le gymnosophe doit cultiver son corps et son esprit avec le souci constant d'épurer l'un et l'autre de toute vulgarité et de toute laideur : il recherchera la perfection et la distinction en lui-même et dans tous les domaines de son activité, même dans celui de l'amour, dont les manifestations peuvent aussi être disciplinées et idéalisées.

Un des buts de la pratique de la gymnité intégrale est justement de parvenir à la maîtrise sexuelle par la suppression de la puissance imaginative érotique due,



Deux portes de « notre paradis » encadrant deux « présentations » féminines distinctes : c'est, en somme, l'avvers de la médaille, et son... autre face. Simplement, ces deux adhérentes rentrent chacune chez soi, dans le bungalow familial. Et c'est l'opérateur photographe qui s'est amusé à placer son objectif, tour à tour à l'intérieur du « home » et dans le jardin.

Two aspects of our paradise, showing two feminine figures, i.e., two faces of a medal, one outside the bungalow and the other indoors...



en partie, aux vêtements qui créent le mystère et rendent la chair plus violemment désirable. Lorsque l'imagination disparaît, la chair s'apaise et cela d'autant plus facilement qu'elle est soumise aux bienfaits de l'oxygénation et de l'ensoleillement complets.

Certes, la nudité est une libération ; en nous délivrant des préjugés et des forces malsaines, dégradantes et nuisibles au bon équilibre de l'organisme, elle concourt à l'harmonie qui doit exister entre le corps et l'esprit ; mais ne souhaitons pas, surtout, une libération synonyme de licence, dont le résultat serait de donner libre cours aux instincts sans aucune contrainte.

Enfin, pour vivre en communauté, nous devons avoir des règles et des lois élaborées par notre raison et que notre bon sens et notre volonté nous feront respecter.

Notre moderne civilisation ne nous offre-t-elle pas assez d'occasions d'assouvir toutes nos tendances les plus basses, les plus préjudiciables à notre organisme ? Nous avons le tabac, l'alcool, la prostitution, l'hypocrisie (physique et morale) admis, tolérés et, tous les vingt ans environ, par le fait des fauteurs de guerre, la possibilité de violer, de voler, de tuer, de martyriser nous est largement accordée. Les prétextes de nationalités, de castes et de races nous permettent d'être des loups pour nos semblables en toute tranquillité de conscience !

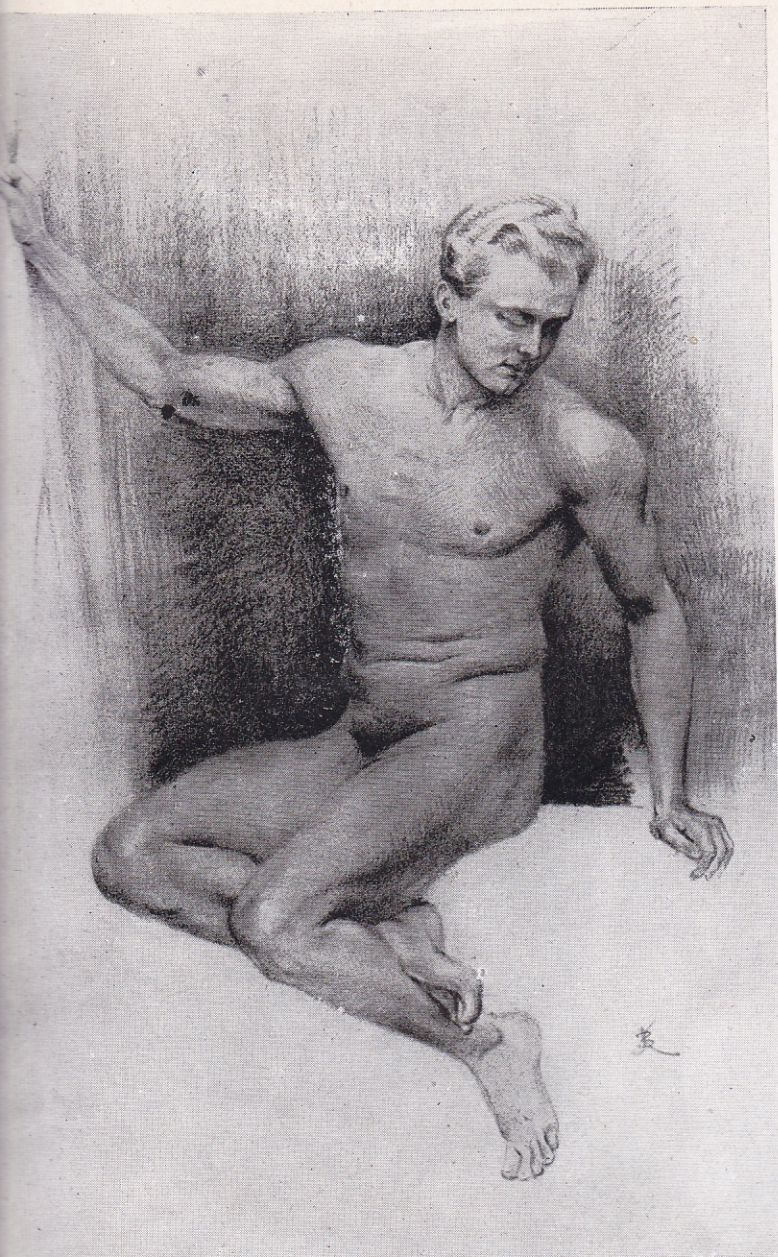
Qui sait encore tout ce que veut dire : « tu aimeras ton prochain comme toi-même » ?

Si je me suis laissé emporter loin des questions très précises de mon correspondant, c'est que la suppression d'un préjugé entraîne irrémédiablement l'entrée en lutte avec tous les autres, comme la domination d'un instinct rend plus facile la discipline sur soi-même.

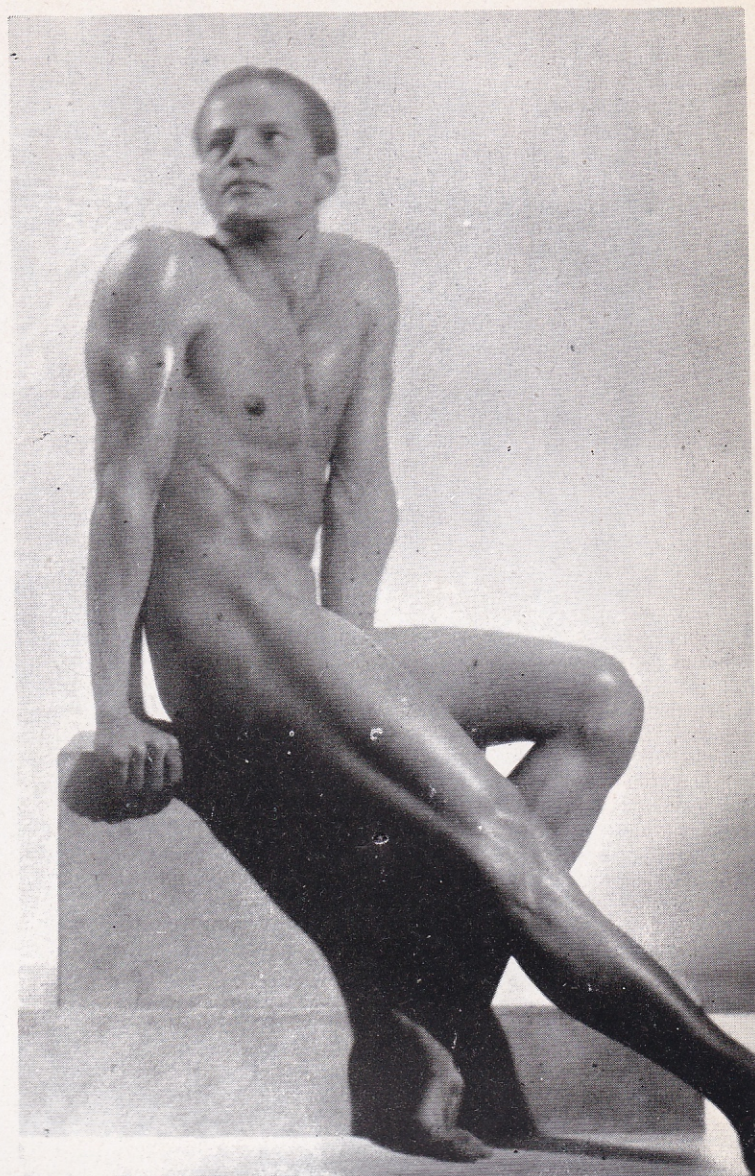
« Au fond, le problème est celui du désir, continue notre adhérent. Le désir est-il coupable ? » Le désir, et l'érection, sa conséquence, ne sont ni l'un ni l'autre coupables.

« La nudité en soi, m'écrivait, il y a de nombreuses années, feu l'abbé Bethléem, n'est pas immorale, mais elle est la tentation, or la tentation est le commencement du péché. » Voire !

(SUITE PAGE VI)



Nous continuons la publication de la série, particulièrement appréciée, des études signées Oger Cuny, sur « le modelé », « le geste » et « l'attitude ». Admirez ci-dessus, en guise d'illustration de ces recherches esthétiques, deux documents impeccables de nus masculins athlétiques : un très beau dessin de Borel de Kinkelin et une pose photographique en studio.



Continuing the serie of studies signed Oger Cuny, the gesture and the attitude, see here two perfect specimens of athletic manhood, a very beautiful sketch by Borel de Kinkelin and a photograph.

LA GYMNOSOPHIE

et la connaissance de soi-même (III)

L'ATTITUDE

par Oger CUNY

ATTITUDE : « Position du corps... Chez les animaux, les attitudes sont les positions diverses qu'ils peuvent prendre au repos ou dans l'inaction ». Cette définition du dictionnaire est inexacte ou pour le moins incomplète. La seule notion que l'on puisse en retenir est celle d'immobilité, car, s'il y a des attitudes inactives, il y en a d'autres qui impliquent un travail musculaire parfois très intense.

Le raidissement du corps, dans le « garde-à-vous », entraîne une posture qui est un véritable geste statique. Qu'un chat guette une proie, ramassé sur ses pattes prêtes à se détendre, son attitude sera un geste en puissance. Qu'enfin un boxeur gise k.-o., sans conscience et les membres épars, c'est là que nous avons l'image de l'inaction parfaite.

Il vaudrait donc mieux définir ainsi l'attitude : **état d'équilibre, pendant un temps plus ou moins long, des différentes parties du corps, soit que les muscles ou qu'un groupe de muscles fussent relâchés en vue du repos ou contractés pour lutter contre la pesanteur, ou encore pour préparer un geste ou un élan.**

J'introduis la notion de temps parce que, si des attitudes ont une certaine durée, comme dans le sommeil, d'autres peuvent être extrêmement courtes. La photographie fixe au centième de seconde la position dans l'espace d'un sauteur à la perche. Bien que ce temps très court puisse être considéré pratiquement comme d'immobilité, un tel cliché

est toujours plastiquement décevant, car il ne montre qu'une transition et il n'y a pas là vraiment attitude, le corps n'étant pas en équilibre.

L'œil ne découpe pas le temps en tranches comme l'objectif : il n'est sensible qu'au seizième de seconde ; notre système visuel conserve le souvenir des instants qui précèdent et notre cerveau prévoit ceux qui suivent. Il n'y a donc pas de solution de continuité. (Le même phénomène se produit pour notre oreille).

On peut considérer que la danse, bien que son essence soit le geste rythmé, tire sa valeur plastique de celle des attitudes successives du danseur. Non seulement nous enregistrons la continuité de ses gestes, mais il satisfait l'esprit dans la mesure où chaque moment de cette continuité comporte une attitude. C'est-à-dire qu'il doit être dans un équilibre constant, même si la fée de la Belle au Bois dormant le réduisait à une immobilité soudaine, à un instant quelconque.

Certains sportifs rejoignent d'ailleurs le danseur. Pujazon n'est pas spécialement beau, mais sa course est belle parce qu'elle donne cette impression d'équilibre perpétuel (partant celle de sécurité et d'absence d'effort).

oOo

Les attitudes sont toujours physiquement et psychologiquement statiques. Physiquement par le relâchement ou la contraction des muscles, soit pour garder un équilibre, soit pour les préparer à recevoir l'influx nerveux qui viendra du cerveau au moment de l'action, soit au contraire pour couper tout influx en vue du repos. Psychologiquement par l'établissement de schémas d'actes (imagination de l'équilibre à tenir ou préfiguration mentale du geste à accomplir).

Et ce geste ne pourra être pleinement efficace que s'il part d'une attitude correcte, puisqu'elle le contient en puissance. L'apprenti devant son étai apprend d'abord à placer ses pieds, à incliner son torse, à ouvrir ses bras selon un angle donné. Le musicien devant son clavier, le nageur au départ plongé, l'écolier devant son cahier, devront respecter les règles de la meilleure attitude, de celle qui permettra le facile démarrage et la mise en route des seuls muscles utiles.

Le sens de l'attitude est beaucoup plus complexe que la notion

de modelé ou celle même de geste. Il fait appel à toutes nos facultés tant sensorielles que psychologiques.

L'attitude d'un sujet (le langage emploie le même mot pour toutes les prises de position devant **n'importe quel** événement) est la résultante de ses possibilités, de ses connaissances, de ses expériences.

Si nous revenons à la sculpture grecque, ce principe est parfaitement illustré par la seule position des figures immobiles. Aphrodite, sensuelle et au corps tendre, n'a pas l'attitude un peu tendue de Pallas, la vierge intelligente et sage, ni d'Artémis, la sportive aux muscles durs. Car à chaque divinité correspond un type humain ou un tempérament et pour chacun d'eux une position familière des segments de membres et une qualité du **tonus** qui lui permet d'agir plus facilement selon ses tendances propres.

Mais à travers ces diversités se manifeste toujours la connaissance profonde que le Grec avait de la morphologie humaine. Que ce soit Aphrodite, Hermès, Apollon ou Athéna, outre le **canon** obligatoire, ils obéissent tous à cette règle de l'attitude la plus économique musculairement parlant, qui est la seule qui puisse donner une complète sensation de beauté : **LE CORPS DOIT TOUJOURS ETRE EN EQUILIBRE PAR LE SEUL JEU DES POIDS ET DES MASSES, L'EFFORT ETANT REDUIT AU MINIMUM, TOUTE CONTRACTION INUTILE SUPPRIMEE.**

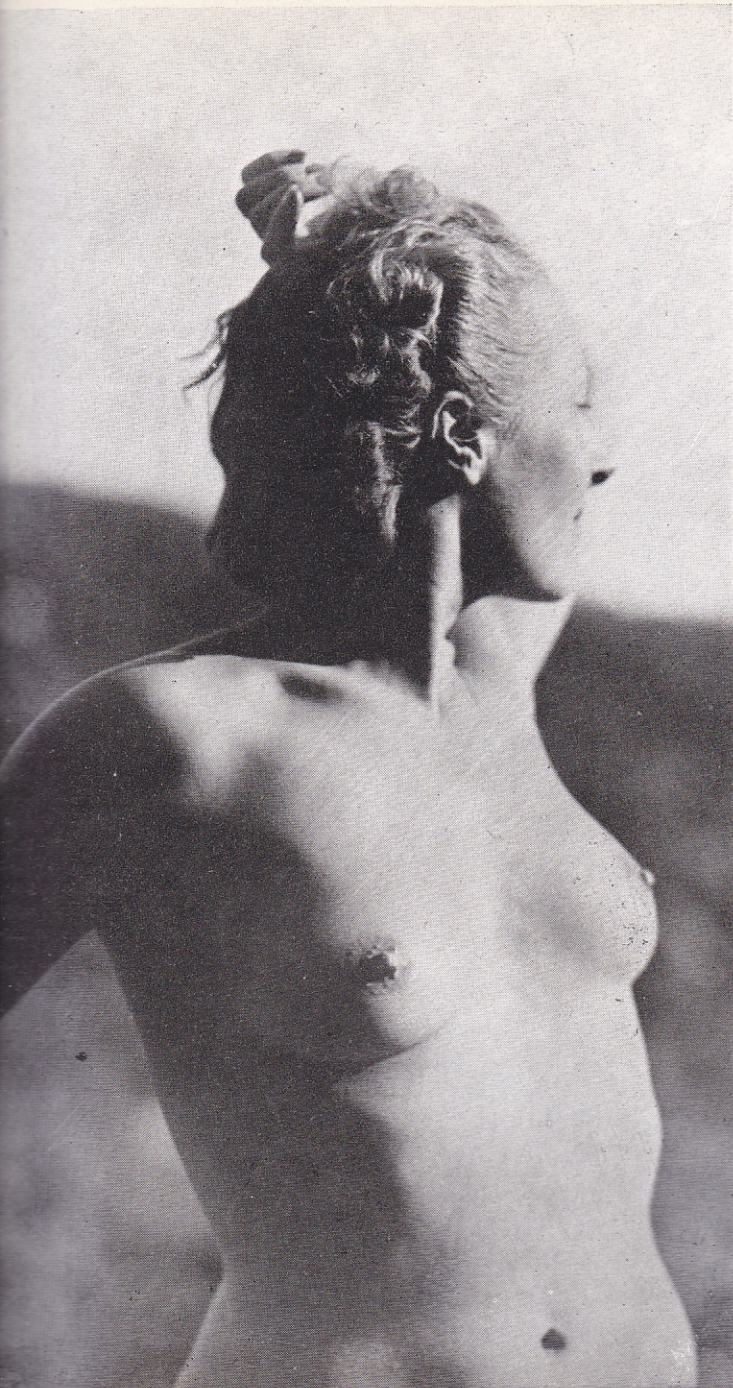
Nos militaires sont embrochés et l'idéal de tout adjudant est la recrue aux articulations sclérosées, aux muscles tétanisés, les yeux hagards fixés sur un caillou à six pas. Il n'y a rien (à ma connaissance) dans aucune forme d'art de bonne époque, qui corresponde à cette rigide posture militaire. Celle-ci est d'ailleurs nécessaire, pour réaliser la conception actuelle de l'homme, qui tend à perdre son individualité pour s'intégrer à des masses. Pour uniformiser les esprits, l'uniformité du costume, du geste et de l'attitude est le plus puissant des instruments. Les manieurs de foules comme les religions l'ont toujours su, qui imposent des cérémonies collectives dans un unisson total.

La Nature a bien donné à chaque espèce vivante une morphologie propre, en somme un organisme de grande série. Nous possédons tous le même nombre d'os, de muscles, d'organes et chez tous ils sont disposés et travaillent de même façon. Mais cette uniformité provient d'une adaptation lente, commandée par le climat, le terrain, la nour-



Trois autres attitudes, celles-ci féminines et saisies sur le vif, pendant une partie de médecine ball à la plage. Avouons qu'il est bien dommage, dans l'état actuel des mœurs, que de telles scènes de plein air ne puissent être que tout à fait exceptionnelles, et que les maillots ou autres vêtements soient de rigueur, qui rompent l'harmonie des lignes, s'opposant ainsi, par pure hypocrisie, à la révélation intégrale de la belle « machine humaine » en mouvement.

Three other attitudes, feminine ones, taken during a party of mincing ball at the beach. It is a pity that prejudice should prohibit more of these natural attitudes and that bathing suits should be compulsory and should hide, through pure hypocrisy, the beautiful human machinery in movement.



LE BON SENS

qualité du gymnosophe

(SUITE DE LA PAGE III)

oOo

DES dizaines de milliers d'adeptes sont passés au Sparta-Club depuis vingt-trois ans (des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, des chrétiens, des israélites, des nègres, des Chinois, etc.), or je n'ai constaté qu'une dizaine de cas d'érection. Il est donc incontestable que la nudité n'éveille pas le désir. On peut affirmer qu'à part quelques exceptions, qui confirment la règle, l'érection est **volontaire** et que celui qui s'y laisse aller est pour nous un indésirable, parce qu'il vient dans nos réunions pour satisfaire des désirs qu'il pourrait facilement assouvir chez les « habillés ».

J'ajouterai que la pratique de la nudité ne fait pas des eunuques, mais tout simplement des hommes normaux parce que débarrassés de l'obsession sexuelle qui provient du déséquilibre physiologique et psychologique qu'engendre notre existence de civilisés, dénuée de tout bon sens.

ÉDUCATION SEXUELLE

MATCH, du 2 juillet, consacre plusieurs pages à cette importante question. Il rappelle que **Life**, le grand hebdomadaire américain, a posé devant des dizaines de millions de lecteurs un problème auquel tous les pères et mères de famille, tous les éducateurs se heurtent chaque jour : celui de l'éducation sexuelle des enfants. Il est curieux de constater, et avec regret, que dans cette question on omet la pratique de la nudité, qui serait cependant un adjuvant logique à cette éducation. En effet, la curiosité est incontestablement à la base de l'éveil des sens chez les enfants. Elle exaspère, souvent pervertit cet éveil, alors que la nudité intégrale le retarderait et le « normaliserait ».

Match donne l'opinion de quelques personnalités.

M. Louis François, inspecteur général de l'Instruction publique, est raisonnablement pour l'éducation sexuelle des enfants.

M. François Mauriac est hésitant... Il croit que « tous les tabous, toutes les interdictions, tous les mystères, ont leur raison d'être ». Peut-être, mais est-ce qu'une raison raisonnable est morale? Peut-être n'a-t-elle d'autre but que de permettre à certains écrivains d'étudier et de mettre en vedette des cas psychologiques et pathologiques captivants pour des lecteurs victimes eux-mêmes de ces tabous, de ces interdictions et de ces mystères!

Le **docteur Logre**, médecin-chef honoraire de l'infirmerie spéciale du Dépôt (il doit avoir une très sérieuse expérience!) est nettement pour : « Laisser l'enfant dans l'ignorance c'est l'exposer soit à l'obsession, car l'imagination travaille vite, soit à des adaptations fausses. »

Quant à **M. Henry de Montherlant**, il est superbe : « J'ai ouvert les feuillets de votre enquête et aussitôt les ai refermés sans aller plus loin. Qu'ils nous fichent la paix avec la question sexuelle! Ce sont eux qui sont des collégiens obsédés. » M. H. de Montherlant trouve sans doute que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Puisque ce « sont eux qui sont des collégiens obsédés », c'est donc que l'obsession existe. Peut-être est-il bien d'essayer de la faire disparaître? A moins (d'aucuns l'affirment) que, comme l'alcoolisme, elle soit indispensable à certains génies? La syphilis aussi, prétend-on, produit des génies. Mais combien, sur cent mille? Mieux vaut peut-être tenter de créer une race de gens équilibrés, même « moyens »?

Pour **M. le Pasteur Finet**, « l'éducation sexuelle est l'affaire des parents ». Sans aucun doute. Or la pratique de la nudité familiale n'aiderait-elle pas normalement, progressivement, sans heurts, à cette éducation? Nous en sommes convaincus par l'expérience.

Enfin **M. Duriez-Maury** pense que « l'initiation doit être progressive ». Il est certain qu'il ne faut pas aller au-devant du besoin de savoir de l'enfant, mais seulement répondre tout simplement à ses questions, lesquelles seront toujours conformes à sa compréhension du moment.

Pour nous, le problème (celui-là comme beaucoup d'autres) se résume en ceci : **doit-on dire ou ne pas dire la vérité?**

Il faut aimer et dire la vérité car, quels qu'en puissent être les résultats, ils sont toujours préférables à ceux qui découlent de la dissimulation, de l'ignorance et de l'obscurantisme.

La vérité libère les individus, l'ignorance les maintient dans l'esclavage d'eux-mêmes et d'autrui.

Autre question, pourtant : **Tient-on sincèrement à faire une race d'hommes libres, conscients de leurs devoirs mais aussi de leurs droits?**

(SUITE PAGE VIII).

Cheveux au vent... mais non pas mains dans les poches. Le torse admirable de cette jeune femme est caractéristique de l'attention et de l'attente. Le bras à demi replié soutenant un tendre profil perdu, l'attache si bien découpée du cou, la douce inflexion de l'épaule... Quels spectacles d'art nous ménage parfois, à l'improviste, la vision gymnosopique!

Wind in the hair... but not hands in the pocket! The magnificent torso of this young lady specifies the attitude of waiting. The arm half folded under a tender profile, the nape so well drawn, the sweet inflexion of a shoulder... A vision of art, granted by Gymnosophy!

figure: Elle est en réalité si souple et offre tant de possibilités que deux humains n'ont jamais été semblables, parce que ce qui importe avant tout est le rapport du physique au spirituel.

Le malheur de notre civilisation est de tendre à annuler ce rapport et de ne voir dans chaque homme que le corps, aux besoins élémentaires suggérés, instrument d'une âme collective, soumise aux seules entités mécaniques, économiques, politiques, hygiéniques, etc., et à qui l'on interdit de prendre une attitude propre (dans les rangs, dans la société aussi bien que dans le domaine de la pensée).

Croyez-moi : nous ne sommes pas, dans ces propos, si loin que l'on pourrait le croire de la plastique pure. En fait, il n'y a de beauté que pour autant que l'on obéit à la Nature et tous les éléments qui concourent au fait humain sont si bien imbriqués que l'on ne peut les séparer sans tomber dans l'artifice, la stérilité et la destruction.

O. C.



Autre nudiste aux aguets... Peut-être surveille-t-elle le képi, lointain encore, du garde-champêtre ? C'est qu'il ne faut point plaisanter avec l'autorité verbalisatrice ! Si cette demoiselle a gardé aux pieds ses chaussures, n'est-ce pas pour être plus promptement rhabillée ? Vite, une pellicule ! Mais quel dommage d'avoir toujours à se cacher, comme si l'on faisait quelque chose de très mal ! En tous cas, ce qui est consolant, c'est que cette meule de foin protectrice forme à ce tableau vivant une idéale toile de fond.

(Photo Moreau)

Another nudist on the watch... Perhaps is she afraid of the guard whose cap she can see from afar ? For one must not make merry of the law ! Her shoes are on to be dressed more quickly perhaps. A snapshot in a hurry ! It is a pity though, to have to hide as if one did something wrong. This hay stack forms an ideal protective background to this picture that seems alive.

Second écran : celui-ci, de feuilles. Le modèle aussi est fort différent : comparez la gracilité élégante de cette jeune personne à la robuste musclée de la silhouette, page précédente. De tels contrastes sont certes monnaie courante dans la vie, mais ils passent inaperçus et dissimulés... Au contraire, les camps de libre culture, comme le *Sparta-Club*, nous permettent à chaque instant de les apprécier en connaisseurs ; ils sont partie non négligeable des beautés si diversifiées de dame Nature

Second screen — of leaves. The model also is a very different one. Compare the fine elegance of this young person, with the muscular toughness of the preceding page. Such contrasts often happen in nature, but they remain unnoticed. Camps such as the *Sparta-Club*, give us the possibility to appreciate the difference.



(SUITE DE LA PAGE VI)

Le Sparta-Club s'agrandit...

PENDANT que j'écris, autour de la piscine et sur les stades du manoir Jan, s'ébattent de très nombreux adhérents de toute nationalité. Deux reporters de *Match* photographient en couleurs nos adeptes à la peau bronzée dans le merveilleux décor du parc.

Quand le présent article sortira, ce reportage sur le *Sparta-Club* aura sans doute été publié dans un des numéros de septembre de ce beau périodique. Il aura donné au grand public une idée exacte de notre réalisation.

Malheureusement le manoir Jan est trop éloigné de la capitale. Puis, quoique vaste, son immeuble est maintenant trop petit pour accueillir tous nos adhérents de Paris, de la Province et de l'Étranger. Je l'ai dit et le répète : il lui faut maintenant une demeure digne de ses destinées.

Pourquoi ce succès, résultat d'ailleurs de plus de vingt années d'efforts constants? Parce que le *Sparta-Club* n'est pas seulement un centre de gymnité intégrale, mais aussi un lieu de repos, un véritable country-club où des familles entières, plus économiquement que dans aucun autre lieu, viennent passer les fins de semaine et les vacances dans des conditions particulièrement favorables. En fait, pour certains, cette formule communautaire leur fait l'économie d'une villa à la campagne; à tous elle permet de trouver dans une ambiance intéressante et fraternelle, les moyens sains et agréables de se régénérer périodiquement et régulièrement.

La fin d'une légende

UNE légende court: le *Sparta-Club* serait un lieu « select » très cher. C'est faux puisque l'on y peut vivre une journée, logement et nourriture compris, exactement pour la somme de **cinq cent vingt-cinq francs!**

A ce jour le montant des actions souscrites s'élève à un peu plus de six millions. C'est encore insuffisant pour que nous puissions nous installer près de Saint-Germain. Quelques adhérents ont pris un très grand nombre d'actions; nous comptons bien en trouver quelques autres qui nous feront des apports importants, **mais il faut surtout que chacun participe, dans la mesure de ses moyens, à cette splendide réalisation.** Certains adhérents nous prennent une action de cinq mille francs, geste symbolique, disent-ils en s'excusant. Or ce sont « les petits ruisseaux qui font les grandes rivières » et ces gestes « symboliques » finissent par faire de très fortes sommes. Il faut donc que tous apportent une pierre à ce futur édifice. D'ailleurs ces actions, ou parts, seront **revendables.** Aussi, afin que nos finances soient plus souples, demanderons-nous à chaque adhérent du *Sparta-Club*, ancien ou nouveau, de s'inscrire au minimum pour une action.

Confiants dans la compréhension de tous nos adeptes et dans leur dévouement à notre cause, nous sommes sûrs de leur aide, qui nous permettra de mettre à la portée de tous notre Paradis terrestre, admirablement situé entre la forêt de Marly et celle de Saint-Germain, jouissant d'une magnifique vue imprenable, possédant une splendide piscine de vingt-six mètres sur dix, un vaste et beau château, entouré d'un parc de douze hectares, dont ils seront tous les propriétaires!

M. K. M.

Avis. — Ne pas envoyer les fonds, qui devront être versés chez un notaire, mais seulement l'**engagement de souscription** à une ou plusieurs actions de 5.000 fr.

MÉLANGES CHOISIS SUR LA SEXUALITÉ

par le D^R CHAVIGNY, Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg



UNE question d'ordre physiologique qui, dans les ouvrages classiques n'est nullement abordée, est celle de savoir si, soit chez l'homme, soit chez la femme, le besoin sexuel est une véritable nécessité physiologique, au même titre que la faim ou l'envie d'uriner. Est-ce un

besoin généralisé de l'organisme ou un besoin localisé de la fonction spéciale? Est-ce, au contraire, une sorte de besoin de luxe, tel que peut l'être, par exemple, la curiosité littéraire ou artistique?

Ce sont des questions qu'il importerait vraiment d'étudier et même de résoudre dans la mesure du possible, au point de vue physiologique, avant d'en arriver à des conclusions sollicitées soit par les moralistes, soit par les sociologues.

Les moralistes, et à leur suite, les sociologues, sont tentés de tenir le besoin sexuel pour un besoin de luxe, nullement indispensable, et alors, de ce fait, réfrénable à volonté.

Les médecins, par contre, et sans d'ailleurs avoir d'éléments d'ordre physiologique bien probants, sont assez généralement portés à considérer le besoin sexuel comme l'un des besoins fondamentaux de l'organisme, tout au même titre que la plupart des fonctions organiques.

Ils admettent assurément l'intervention possible, et même souhaitable de divers éléments modérateurs, pondérateurs, susceptibles, en certains cas, de permettre à l'individu normal d'en refouler, d'en réfréner, d'en retarder, dans une certaine mesure, les manifestations. Ils ont observé ainsi que, par contre, il existe des éléments excitateurs, accélérateurs.

Il y aurait encore à étudier la question du rythme de la fonction sexuelle masculine, celle du rythme de la décharge. Il serait intéressant qu'on puisse en parler en connaissance de cause au jeune homme qu'on est chargé de diriger dans la vie.

Un père, un précepteur, un professeur, un médecin même pourraient avoir profit à rencontrer des indications réfléchies, justifiées, par exemple dans un livre de physiologie. Ils ne les y trouveront assurément pas, et ils recourraient tout aussi vainement à un traité d'hygiène général ou spécial.

Cependant, que d'utiles renseignements un auteur avisé et documenté autant que judicieux pourrait formuler en ces questions!

Le rythme sexuel est commandé par l'âge, par le mode d'alimentation, par l'ensemble des habitudes hygiéniques, par la sédentarité plus ou moins grande des fonctions sociales, par une saine dépense physique, par les lectures, etc. Ce rythme sexuel est, en somme, soumis aussi à toutes les variantes de la réflexivité conditionnelle, aussi bien au point de vue physique qu'au point de vue psychique.

Surtout vers le début de l'âge adulte, c'est un rythme dans lequel on ne revient pas en arrière, où l'habitude crée le besoin; il en est exactement comme des toxicomanies.

C'est bien le cas de dire qu'un individu sensé, quelque peu maître de lui-même, doit éviter de se créer des habitudes sexuelles trop impératives, trop répétées, auxquelles il ne pourrait plus satisfaire par la suite.

Une connaissance exacte, très documentée des faits normaux de la fonction serait d'autant plus intéressante que ce serait une introduction indispensable à l'étude des manifestations anormales de cette fonction.

Dans tout le cadre de la médecine, une exacte physiologie est à la base d'une pathologie bien assise. De même, la phycho-physiologie de la sexualité risquerait, avec profit, d'être connue autrement que par des préjugés.

Nul ne sait, de science certaine, nous l'avons déjà formulé, si la fonction sexuelle, si l'acte sexuel, soit chez l'homme, soit chez la femme sont une nécessité ou non. Par respect humain, nous sommes tous pour la négative. Il y a, en effet, des hommes, des situations auxquelles nous ne pouvons nous dispenser d'attribuer une continence sexuelle absolue, indispensable au respect que nous leur accordons. Ce sont des questions au sujet desquelles on se forme une opinion, une conviction pour des raisons d'ordre moral, d'ordre social, nullement sur les bases d'arguments ou de données ni médicales, ni scientifiques.



On pourrait crûment, brutalement dire que, de tout cela, personne n'en sait rien.

Tous, nous attribuons, sans discussion d'ailleurs, une continence sexuelle au moins relative à certaines personnes de notre famille, de notre entourage, de notre clan, etc. Puis, et sans que la contradiction latente paraisse nous choquer, quand il s'agit d'autres personnalités, nous nous laissons très volontiers aller à un doux scepticisme qui se résoud le plus souvent par un sourire plein de réticences, de sous-entendus.

Pour de multiples raisons, nous ne sommes pas tentés de nous documenter de façon sérieuse. Nous nous contentons d'accepter, de répéter les idées qui ont cours, et aussi celles qui figurent dans quelques manuels cependant bien médiocres. Nous n'avons aucune base d'observation vraie; ce n'est guère étonnant, puisque, pour de très multiples raisons, il est défendu à quiconque de s'en occuper. Ce sont des territoires interdits. Tout au plus est-il permis d'apprendre le peu qui ait été écrit sérieusement sur ces questions, et encore, nous serons à coup sûr taxés de curiosité malsaine. On peut compiler, mais il est interdit d'observer. Telle est la formule fondamentale, celle qui nous juggle, et nous interdit, en réalité, tout progrès en ces questions.

Celles-ci gagneraient très certainement beaucoup à être mieux élucidées qu'elles ne le sont.

Au fumoir, après un dîner entre gens assez choisis, quelqu'un me disait: « Vous, le médecin-légiste, vous devriez bien écrire vos mémoires sur les affaires sexuelles extraordinaires dont vous avez certainement été appelé à connaître au cours de votre carrière. ». A cela, je ripostais: « Pour écrire sur des questions aussi difficiles, aussi peu connues en réalité, j'aurais tout d'abord grand besoin d'être documenté un peu exactement sur la mentalité de l'homme normal au point de vue sexuel. Je dois vous avouer que cette question, je l'ignore à peu près complètement, n'ayant jamais eu occasion de me renseigner dans des conditions qui m'aient donné garantie de sincérité. Donc, avant d'entreprendre le travail que vous me suggérez, je souhaiterais d'être en possession d'une confession sexuelle affirmée sincère, et d'ailleurs aussi anonyme qu'on voudra, rédigée séparément par vingt individus de la bonne société. Ceux-là peut-être, risqueraient de me fournir des documentations un peu plus normales que ne peuvent guère le faire mes clients habituels. Sur une telle base de comparaison, je pourrais probablement bâtir quelque chose d'intéressant ».

Mon interlocuteur, homme extrêmement averti, fort intelligent, me répondait immédiatement: « Dès que vous en aurez trouvé dix-neuf autres, je m'inscris pour être le vingtième! ».

Il savait très bien que je ne trouverais

pas les dix-neuf autres, ni même, probablement, les cinq premiers.

Ceux-là même qui, par leur situation sociale, par leurs titres universitaires ou autres, se croient autorisés à traiter doctrinalement des questions de sexualité, sont, bien trop souvent, d'une ignorance à peu près incroyable des faits dont ils pensent s'inspirer pour formuler des règles intangibles, des conclusions formelles.

On trouve toujours une explication aux faits qu'on a sous les yeux même quand on n'y comprend absolument rien, on pourrait même dire **surtout** quand on n'y comprend rien. Ce sont des explications verbales, des explications bouche-trou. L'homme est ainsi fait qu'il s'en contente presque toujours, sans chercher plus loin.

Il en est bien réellement ainsi en ce qui concerne la sexualité. Personne, pour ainsi dire, n'hésite à ce sujet. Il faut être médecin pour parvenir à s'imaginer qu'il nous manque au moins quelques données en ces matières. Il faut surtout être médecin pour se permettre de l'avouer.

Dans un livre assez récent, un auteur très sérieux, et de la plus parfaite bonne foi, d'ailleurs (nul n'en doute !), n'hésitait pas à mettre exactement sur le même plan, bien qu'elles soient pourtant d'un ordre absolument, parfaitement différent, deux manifestations de catégorie sexuelle, les **pollutions** d'une part, et la **masturbation** d'autre part. Dans son ignorance fort complète de leur nature et de leur cause, il les assimilait entièrement l'une à l'autre. Il n'hésitait pas à les considérer l'une et l'autre comme condamnables à tous points de vue, comme contraires à la nature, les cataloguant l'une et l'autre comme « satisfactions sexuelles solitaires ».

L'auteur du livre auquel il vient d'être fait allusion n'a en rien été empêché par sa prodigieuse ignorance des questions dont il traitait.

Il est parvenu à écrire en une délicate éloquence 137 pages de prescriptions de haute morale et qui trouveront assurément des admirateurs.

Un aliéniste avec lequel je causais de cet ouvrage et de la confusion ahurissante qui y était commise, me disait spirituellement : « Cet auteur doit considérer comme hautement blâmables les femmes assez indécentes pour avoir leurs règles ! »

Les civilisés actuels vivent dans la con-

viction que les commandements de la décence, de la pudeur et de la sexualité sont éternels, immuables, fondamentaux, de toute nécessité.

Il n'est cependant pas inutile de jeter à ce propos un coup d'œil sur des coutumes qui peuvent se rencontrer chez des peuples qu'on stigmatise à trop bon compte du nom de sauvages.

La polygamie officielle existe ou a existé chez différents peuples sans paraître avoir nui à leur développement intellectuel.

Au point de vue honneur conjugal, ne faut-il pas faire une discrète allusion à cette tradition des Esquimaux qui font honneur à l'étranger en lui accordant une place au lit conjugal ?

Pour nombre de peuplades du Centre africain, le climat permet ou impose de vivre à peu près nu, ne masquant en aucune façon les parties sexuelles. Telle est, par exemple, la tradition chez les Bari, habitants du haut bassin du Nil. Leurs voisins immédiats, les Denka, vont, hommes comme femmes, absolument nus. Ils ont même peur de l'habillement à tel point que le voyageur français Peney, pour se faire bien accueillir d'eux, dut se dépouiller de ses vêtements.

Chez les Grecs les athlètes paraissaient nus sur le stade sans susciter de curiosité déplacée. Mais, encore, et plus près de nous, n'est-il pas vrai que, professionnellement, tout médecin ayant dix ou vingt ans de pratique, examine, complètement déshabillés, ses malades, hommes ou femmes, avec une sorte d'indifférence complète ?

Il ne s'agit pas, bien entendu, de vouloir démonétiser nos institutions ou nos conventions. Elles sont cependant peut-être moins universelles que nous le supposons. Chez les Bari et chez les Denka, l'exhibitionnisme est assurément impossible.

(« Sexualité et Médecine légale »).



Le refus de se laisser opérer ne serait-il pas l'un des « droits de l'homme » ?

« **T**ON corps est à toi » ; il n'est pas au médecin, ni au chirurgien, ni à l'entourage, à la famille, aux amis... Cela, c'est le principe. On ne peut légalement effectuer une intervention chirurgicale sur un individu qui n'est « pas d'accord » et qui préfère courir tous les risques plutôt que le risque opératoire. La loi exige donc du chirurgien qu'il ait obtenu, au préalable, le consentement de l'intéressé. Obligation légitime, tout comme le chirurgien doit, en son âme et conscience, estimer que le but de son action est uniquement curatif ; qu'il opère pour le seul bien du malade...

Le patient est juge de la première condition ; le chirurgien, de la seconde.

Un chevalier du bistouri nous a solennellement déclaré : « Le consentement exigé pour légitimer l'acte opératoire est un hommage rendu à la dignité humaine ».

Bravo ! Bien dit.

Tout ceci semble clair et net. Mais c'est de la théorie...

Voyons la pratique.

Des malades se sont plaints (à nous) d'être passés sur le « billard » à leur corps défendant, sans avoir pu donner leur avis ; c'est-à-dire pu opposer un refus.

Il y a donc des « dérogations » à ce libre arbitre ?

Oui, certes, il y en a ! Il y en a toujours, à peu près pour tout, car rien n'est jamais simple dans cette chienne de vie...

D'abord le **cas d'urgence**, où le salut même du sujet à opérer dépend de la rapidité de l'intervention. Là, le chirurgien retrouve son omnipotence : il vous anesthésie en moins de deux, vous ouvre le ventre en un tournemain, le tout à sa discrétion et sans hésitation ni murmure (de votre part). Vous protesterez **après**, quand vous serez recousu (et remis sur pied : grâce que **Vivre** vous souhaitez).

Et vous maintenant, chère madame, qui n'auriez pas « voulu cela » ? Hé ! Pourquoi, d'ailleurs, êtes-vous en puissance d'époux (d'époux qui, lui, l'a voulu ! Femme mariée, éternelle mineure...)

Quant à vous, jeune soldat, atteint de je ne sais quelle rhinite aiguë, qui prétendez avoir été abusivement charcuté dans les cornets, vous n'aviez pas non plus (sachez-le) voix au chapitre. L'armée dispose de vous comme bon lui semble, scrogneugneu ! Vous devez verser votre sang pour la patrie, de n'importe quelle façon... même si vous saignez simplement du nez ! « La volonté du mili-

taire doit plier devant l'intérêt général », nous affirme Monsieur le Major. Et l'intérêt général est évidemment de récupérer le plus grand nombre de recrues pour le prochain casse-pipes. Les sanctions mises en jeu contre l'homme de troupe renâcleur peuvent être soit disciplinaires, soit pénales. « En cas de refus, continue notre trois-galons instructeur, on peut imposer le traitement ou l'opération **par la force** ». Estimez-vous donc heureux, jeune « deuxième classe » rouspéteur, qu'on ne vous ait pas torturé au torde-nez, comme fait le vétérinaire pour le cheval récalcitrant !

Revenons aux « civils ». Il est encore une catégorie d'opérables qui n'ont que le droit de se taire. Nous n'avons point cependant reçu de doléances de cette dernière sorte de victimes. Il s'agit des... comment dirai-je ? Des irresponsables. Des déments, pour parler plus clair. Ces malheureux font d'excellente chair à vivisection plus ou moins arbitraire. Plaignons-les... mais disons-nous bien qu'il n'était guère possible que « Vivre » enregistrât des plaintes de pensionnaires de Villejuif ou de Sainte-Anne.

Pour la bonne raison que nos lecteurs ne sont pas fous !

V. d'A.

HYMNE à la splendeur des SEINS



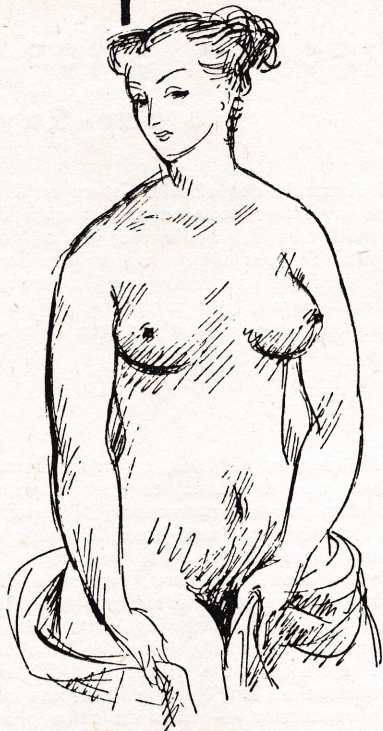
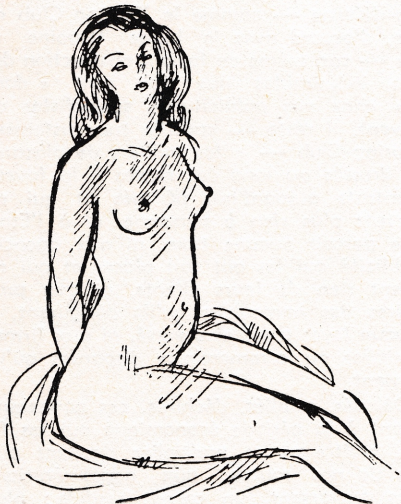
EST à vous, qui êtes la beauté de la femme, à vous, ses seins, que j'adresse ce poème :

« Seins de fillette, qui commencent à pointer sous la blouse transparente, seins qu'on peut regarder, mais qu'on n'ose toucher, vous vous dres-

sez déjà, vous annoncez la jeune fille qui va éclore. O nymphe à la chair tendre et délicate, si blanche sous le voile blanc, subis en paix ta métamorphose ! Gentille fillette aux grands yeux noirs, au visage baigné d'une brune chevelure, ton sourire est un mystère : ne rêves-tu pas, langoureuse, aux futures amours ? Rassure-toi, il viendra bientôt, le moment d'offrir les prémices de ta jeunesse à l'élu de ton cœur.



« Seins de jeune fille, vous voilà maintenant fermes et bien développés, prêts pour l'amour ! Fruits délicieux des corps d'adolescentes, baies tendues et gonflées d'une sève généreuse, donnez-vous à l'amant de votre choix ! Le voilà qui s'avance, le beau garçon mince et élancé ; il tend les mains vers toi, vers ton cœur qui bat à coups précipités, et sa tête se penche, et ses lèvres s'entr'ouvrent pour effleurer de doux baisers ta poitrine palpitante. Déjà ses narines aspirent l'air chargé de ce parfum subtil et grisant qui s'exhale d'une vierge s'offrant à l'amour... Cependant, jeunes filles, compagnes de l'Age d'Or, j'aperçois l'éclat de vos yeux tout brillants qui promettent le bonheur et l'extase. Dansez pour votre amant,



et que le mouvement léger de votre corps aux lignes si pures, incurvant vers ses lèvres avides vos aréoles frémissantes, devienne pour « lui » l'accessible incarnation de la GRACE passagère...



« Seins de jeune femme mûris dans toute la splendeur de vos formes divines, image vivante de l'Immortelle BEAUTE, célébrez la joie de vivre qui coule, sous la peau translucide, dans les veinules bleutées... Et « lui » posant sur vous son front brûlant, il écouterait longtemps le rythme régulier de ton cœur, ô compagne fidèle, et, sur le sein courbé qui palpite et parfume, c'est ton âme affolée que sa narine hume...

« Mais toi, jeune femme, la face charmée dans ses cheveux aux mèches rebelles, tu mêleras tes tresses opulentes à ses touffes légères, tu couvriras sa nuque de baisers fous, et tes yeux grands ouverts se noieront dans une aura mystique... Puis soudain, ô compagnon, tu seras, dans l'étreinte sauvage, un fauve magnifique... Après, elle murmurerait pour toi, doucement, les chants mélodieux de l'Amour et, lentement pénétré par la molle chaleur de la gorge bien-aimée, tu laisseras ta pensée voltiger dans le ciel merveilleux des rêves d'or...



« Je ne vous oublierai pas, je vous donnerai la place qui vous est due, seins gonflés d'un lait nourricier, qui

donnez la vie au petit issu de vos flancs, jeunes mères dévouées à l'avenir de la race. C'est pour lui que vous êtes mûris, fruits succulents de la femme, et le compagnon qui vous a instillé la semence précieuse contemple avec joie ces globes à la peau laiteuse, qui s'offrent à la petite bouche goulue : ils l'ont voulu, cet enfant, ils savaient que la plus intense joie de vivre est faite pour engendrer une vie nouvelle, et maintenant tous deux couvent avec orgueil ce produit merveilleux de la fusion totale de leurs êtres... Et de ce sein qui jadis étancha la soif d'amour, mais que pressent aujourd'hui de maladroites menottes, filtrent les gouttes de lait, que tette le nouveau-né, les lèvres collées à l'ample mamelle...



« Seins de la femme, revêtement de son cœur, affleurement de son âme sensible, quand elle les accorde à son amant, c'est tout son être qu'elle donne en cadeau sublime. Seins de la femme, mystère et splendeur de l'Amour ! Seins de la femme, fruits de la chair épanouie, germes des existences futures, j'adore en vous le symbole de la vie florissante. »

Edwar FLOWER

(« Chants d'Amour » inspirés du « Banquet » de Platon).



A bas les panneaux-réclame qui déshonorent encore sites et monuments !

par Raymond DELAROCHE

La circulation routière se « normalise » ; le marché libre, ou presque, des autos, de l'essence, et même des pneus, autorise à nouveau les randonnées d'avant guerre. La belle saison revenue, re-voici les voyageurs étrangers... Nos sites, nos merveilles naturelles et nos monuments les grandioses ensembles architecturaux dus au génie français sollicitent, comme jadis, l'admiration des visiteurs (qu'ils soient d'Amérique du Nord ou du Sud, ou simplement de chez nous : compatriotes en vacances). La remise en état de nos réseaux ferroviaire et routier, l'excellence en partie retrouvée de nos « tables » d'hôtels, restaurants, auberges n'ont pas peu contribué à cette résurrection du déplacement « désintéressé ». Promenons-nous dans les bois... et sur les chemins : nous ne risquerons pas d'y croiser le loup ; mais il pourra se faire que nous nous trouvions face à face avec un autre animal, un monstre bien déplaisant à contempler : l'affiche-réclame, l'offensive, l'enlaidissante publicité routière !

Rappelons-nous ce que nos yeux ont souffert, jadis, de rencontrer, dans de splendides décors touristiques, ces larges panneaux aux couleurs criardes, cachant à demi le « point de vue », pour célébrer, combien inopportuement, les mérites de quelque marque d'apéritif ou produit pharmaceutique ! Les événements qui ont marqué, en la bouleversant, la dernière décennie, n'ont certes pas été favorables à la reprise de ces campagnes... dans nos campagnes. Mais la conjoncture économique s'améliorant, nous sommes menacés de voir ressurgir de telles horreurs ! Déjà des « ballons d'essai » sont lancés ; un début d'offensive se manifeste par la mise en place de quelques placards aux « bons endroits » (c'est-à-dire aux plus mal choisis, au regard de l'esthéticien).

Eh bien, cela, il ne le faut point tolérer ! Il faudra couper le mal dans sa racine. NOUS AVONS DROIT A LA BEAUTE ; à raison plus forte, lorsque nous la recherchons, lorsque nous la poursuivons à travers nos plus célèbres paysages.

L'autre jour, pour commémorer la mort du noble écrivain et penseur franco-belge que fut Maurice Maeterlinck, ouvrant son **Trésoir des Humbles**, je suis tombé sur ce passage :

« On dirait vraiment que la beauté est l'aliment unique de notre âme ; elle la cherche en tout lieu et même dans la vie la plus basse elle ne meurt pas de faim. C'est qu'il n'y a pas de beauté qui passe complètement inaperçue. Il se peut qu'elle n'existe que dans l'inconscience, mais elle agit aussi puissamment dans la nuit qu'à la clarté du jour. Elle y procure une joie moins saisissable et c'est là la seule différence.

«... Il faut si peu de chose pour encourager la beauté dans une âme. Il faut si peu de chose pour réveiller les songes endormis. Ce n'est peut-être pas s'élever, mais descen-

dre qui demande des efforts. Est-ce qu'il ne faut pas un effort pour ne songer qu'à des choses médiocres devant la mer ou en face de la nuit ? Si nous avions moins peur de la beauté, nous arriverions à ne plus trouver autre chose dans la vie, car, en réalité, sous tout ce que l'on voit il n'y a que cela qui existe. »



Bah ! diront les réalistes, qui n'ont besoin, pour vivre, que de l'utile, ce sont là vaines rêveries d'un nouveau promeneur solitaire...

Mais poursuivons l'expérience. Ouvrons un tout autre livre : cette fois, une thèse de doctorat en droit... Et donc, lecture sévère, aussi peu poétique que possible, par définition. Soutenue il y a peu d'années, cette thèse a pour auteur Mme ou Mlle Gabrielle Trouillard. J'ai été attiré par son titre : « L'Affichage et l'Esthétique ». Et j'éprouve l'heureuse surprise de rencontrer — issus de cette plume éminemment juridique — les paragraphes suivants :

« On a pu dire que la valeur d'un peuple dépend pour une grande part de la Beauté du cadre dans lequel il vit ; lui rendre plus de Beauté, c'est lui restituer ses qualités essentielles d'Ordre, de Mesure, d'Harmonie.

«... **L'esthétique n'est pas un luxe, mais un besoin.** Elle n'intéresse pas seulement quelques artistes ou critiques d'art ; elle a une portée autrement grande. Elle est éducative, elle élève l'homme. Les beautés naturelles et artistiques sont le sourire d'un pays ; elles influent profondément sur la nation elle-même. Une race habituée à vivre au contact de la beauté s'en imprègne, se l'assimile fortement ; cette beauté alors influera sur les moindres actes de sa vie. »

Et l'auteur, d'invoquer à point nommé l'immortel Platon :

« En voyant chaque jour — écrit celui-ci dans sa **République** — les chefs-d'œuvre de peinture, de sculpture et d'architecture, les génies les moins disposés aux grâces, élevés parmi ces ouvrages comme dans un air pur et sain prendront le goût du beau, du décent, du délicat. Ils s'accoutumeront à saisir avec justesse ce qu'il y a de parfait ou de défectueux dans les ouvrages de l'art et dans ceux de la nature, et cette heureuse rectitude de leur jugement deviendra une habitude de leur âme... »



Mais allez donc expliquer ces subtilités intellectuelles au paysan borné, buté, âpre au gain, qui ne connaît qu'une chose : la location à l'« annonceur » de son bout de champ, de la façade de sa ferme, du toit de sa grange ; laquelle aura pour effet d'apposer cyniquement et indiscrètement des réclames commerciales : « **Moutarde Z** » ou « **Suppositoires Z** » ! Le bonhomme vous enverra paître, avec ses

vaches, sous prétexte que charbonnier (ou jardinier) est maître chez lui.

Erreur pourtant, brave cul-terreux ! Car vous n'êtes pas maître de gâcher alentour le paysage, d'imposer à l'amateur de belles choses de dégradants, d'obsédants slogans, tout juste bons, si l'on y tient, à défiler sous les voûtes obscures et sans pittoresque du métro. Où irions-nous si des familles de rustaude, ayant la chance imméritée d'être possesseurs de terrains donnant vue sur le cirque de Gavarnie ou le mont Saint-Michel, en profitaient pour faire fortune au détriment des visiteurs de ces panoramas célèbres, en dérochant peu ou prou le spectacle sous l'écran de gigantesques panneaux-réclame !

Ce n'est donc pas, bien entendu, dans les essais de persuasion individuelle de grossiers mercantis, que le commis-voyageur en esthétique paysagiste se doit de faire effort. Il y a lieu, pour lui, de recourir, dans la légalité, aux voies et aux moyens que fournissent les textes. Ce qui revient à dire qu'il faut examiner si cet arsenal est suffisamment pourvu ; faute de quoi, on exigera du législateur de nouvelles armes plus solides.



Des lois et décrets ? Il n'en manque pas... sur le papier. Citons la loi du 20 avril 1910, le décret-loi du 30 octobre 1935, la loi du 31 décembre 1938, celle du 12 avril 1943, etc. Tous et toutes relatifs à la protection des sites à caractère artistique et des monuments historiques, ainsi qu'à la réglementation afférente aux stations classées. Ont-ils été, sont-ils encore rigoureusement appliqués ? Cela, c'est une autre affaire... Pour justifier notre septicisme, notre pessimisme, il n'est que de dénoncer l'attitude, toute de négligence et d'incurie, des « officiels ».

Nous ne sommes pas les seuls à élever une protestation dans ce sens. Certains groupements ont fait plus, en entamant des actions d'auto-défense — comme le Touring Club de France, d'accord avec la Ligue Urbaine et Rurale — car, même en faisant abstraction des projets indésirables que l'on sent « dans l'air » chez nos publicitaires spécialistes du plein-vent, il reste — spécifie très justement le Touring-Club — « les milliers de placards **morts** dressés au long des routes à la faveur de contrats aujourd'hui périmés et qui ne rapportent plus rien à personne, ni à l'Etat, qui ne perçoit aucune taxe, ni aux agences de publicité qui les ont fait placer et qui ne reçoivent rien de leurs clients, ni aux propriétaires des immeubles qu'ils défigurent, à qui aucun loyer n'est plus versé, ni aux firmes industrielles ou commerciales disparues qu'ils concernent.

« Délavés, rouillés, déchirés, ces panneaux, survivant à la période économique qui les fit naître, croître et se multiplier donnent aux abords de nos routes, aux agglomérations qu'elles traversent, un aspect sordide ; plus

que jamais la publicité routière apparaît comme une véritable lèpre. »



C'est en se basant sur de telles constatations que le Touring-Club et la Ligue, solidaires, ont résolu de saisir l'opinion publique, pour l'aider à prendre conscience de son devoir, et en même temps, pour secouer l'apathie des pouvoirs responsables. Ils ont donc procédé à quelques destructions démonstratives et exemplaires, qui seront bientôt, espérons-le, imitées et généralisées — par vous, par nous, par tous!

Dans ce dessein, un beau matin, accompagnés de journalistes, de cinéastes et de photographes, suivis d'une camionnette transportant un matériel ad-hoc, une quinzaine de conjurés s'engagèrent sur la route de Chantilly — itinéraire particulièrement maltraité par la surenchère publicitaire avant la guerre et où la lèpre des routes étale à la vue, innombrables, ses pustules. S'attaquant soit à des panneaux installés au mépris des lois et règlements, soit à ceux qui ne sont plus que des vestiges d'une ère révolue, mais que nul ne songe à supprimer, ces iconoclastes d'un nouveau genre passèrent à l'action directe, à l'étonnement des badauds. Là où le nettoyage eût nécessité un outillage plus sérieux, des kilogrammes de peinture et une main-d'œuvre mieux entraînée, ils se contentèrent — traitant le mal par le mal — de coller une affiche constatant qu'il s'agissait d'une publicité illégale, enlaidissant le paysage, et qui, pour ces deux raisons, devait disparaître...

Car, si leur entreprise était, à tout prendre, hors du droit commun, c'est la loi pourtant qu'ils entendaient défendre, la loi qui interdit certaines publicités, qui fixe à d'autres des limites; la loi contre laquelle s'insurgent des intérêts égoïstes et dont la transgression est accueillie avec indifférence par l'opinion et avec une coupable mansuétude par les autorités chargées de la faire respecter.



Aux amis de « VIVRE » de participer à leur tour — voire à tous risques, tant pis! c'est pour le bien commun, et ils seront, dans le fond, approuvés par tous les esprits indépendants et propres — à cette croisade pour la beauté de nos routes, pour la bonne tenue de nos villes et villages.

Signalons-leur, à toutes fins utiles, qu'ils auront, ce faisant, des soutiens — théoriques peut-être, mais ne manquons pas une occasion de leur remémorer **qu'ils sont là pour nous aider dans cette tâche!** — : et les représentants des Beaux-Arts et les agents des Ponts-et-Chaussées, et aussi et surtout, les membres des commissions départementales des sites et monuments naturels. Ces derniers peuvent et doivent actionner, quand il y a lieu, l'autorité préfectorale pour obtenir des arrêtés d'interdiction. Les uns et les autres auront un rôle défini à jouer dans la lutte d'ores et déjà entamée. Renseignez-vous, lecteurs! N'hésitez pas à dénoncer à qui-de-droit les abus, les infractions, les hontes de la publicité routière dans votre secteur, ou dans les sites d'art que vous aurez été amenés à visiter.

C'est encore le Touring Club qui l'a dit énergiquement et excellentement — et nous faisons nôtre son appel :

« Pas un Français aimant son pays et soucieux de sa dignité ne saurait rester insensible à cette tare ni se résigner à ce que la France présente à ses amis, à ses hôtes, à ses défenseurs, aux témoins de ses épreuves et de son relèvement, un visage aussi avili. »

HOMME, FEMME CONNAIS-TOI (1)

LA sexologie est en passe de devenir à la mode. Il le faut, et ce ne sera pas un mince mérite du Dr Pierre Vachet, un de nos sexologues les plus distingués, d'avoir éclairci ce domaine si prodigieusement riche et encombré de la science. Car c'est bien de science qu'il s'agit, non pas seulement de l'étude extérieure et combien sèche du « comportement » mâle humain comme fait Kinsey, mais de la connaissance profonde, totale si c'est possible, de la sexualité humaine, normale et *pathologique* surtout; puisqu'il y a des maladies innombrables du sexe, force est bien de juger, de distinguer du morbide ce qui est sain et doit, par conséquent, être rationnellement poursuivi: l'être humain est d'abord sexe. Il y a une sexualité belle, harmonieuse, vivifiante, en dehors de quoi il y a... *l'enfer*, tout court. Car l'enfer est de ce monde.

oOo

Un médecin doit juger. C'est pourquoi Vachet condamne résolument *l'onanisme*, pour l'appeler par son nom. En effet, « l'acte incomplet laisse l'individu insatisfait. La masturbation, masculine ou féminine, surexcite l'imagination sans apaiser la chair. Et cependant, « jamais je n'ai rencontré une femme qui m'ait demandé de la guérir d'une inversion sexuelle. Et Dieu sait que la proportion des lesbiennes excède de loin celle des pédérastes ».

Qu'est-ce donc que le désir sexuel? On l'appelle souvent « *instinct sexuel* ». Mais est-il vraiment un instinct? L'instinct proprement dit, qui caractérise les bêtes et particulièrement les insectes, est un *savoir-faire inné*, strictement déterminé, poussant l'être à exécuter, presque mathématiquement, tel acte conforme à sa structure. Or la passion sexuelle n'a rien de cela; ne parlons donc pas d'instinct à propos de procréation. Vachet y voit essentiellement ceci: « une

impulsion égoïste à la jouissance physique », à l'acte de chair, dirons-nous. C'est une poussée endocrinienne due à des hormones spéciaux. « L'émotion sexuelle de l'homme est fonction du besoin qui l'anime, mais elle est en même temps régie par les fétiches, les décors, les circonstances. » André Binet appelle l'amour « un cocktail individuel ».

C'est pourquoi cette poussée sensuelle, ce tropisme endocrinien subit tant et de si fortes anomalies: des impuissants, sadiques ou masochistes, aux frigides (on dit communément que 70 à 80 % des femmes mariées sont frigides, ignorent le spasme, que 99 fois sur cent l'incompatibilité d'humeur vient de là, mais on dit aussi que la « frigidité » est due à la maladresse du mâle), aux fétichistes, exhibitionnistes, homosexuels et débauchés de toute sorte. Or, un instinct véritable ne connaît pas ces amertumes, ces déboires: la nature agit plus directement, elle fait mieux.

oOo

Il ne suffit pas de *connaître* les problèmes sexuels. Il faut *guérir* effectivement les « malades du sexe », si nombreux. Y a-t-il un seul individu *absolument sain*?

Le Dr Vachet est ici résolument optimiste; il soutient qu'une cure psychothérapique « *détruit* les images funestes » encombrantes, que le médecin « peut créer de toutes pièces des habitudes mentales et organiques suffisantes pour installer un amour normal. Les expressions (répétées) sont bien absolues; créer proprement, « faire de rien » n'est pas œuvre possible à l'homme. Mais nous admettons tout à fait que le thérapeute puisse *activer* des organes déficients. Ainsi, « le médecin n'aura pas de peine à supprimer cette fausse frigidité en décrivant simplement l'art de donner *par des contractions musculaires judicieusement graduées et réparties*, cette tension de l'organisme qui, chez la femme plus que chez l'homme, est nécessaire à la jouissance ». Cela est parfaitement dit, nous ajouterons même que le corps humain, féminin surtout, a besoin d'être *érotisé*, d'être éveillé, initié à l'orgasme complet par une pratique méthodique, insidieuse, judicieuse, tenace, indéfectible. Il faut oser, conformément à la magie des artifices naturels.

On trouvera dans le livre du Dr Vachet des pages particulièrement révélatrices et sagaces sur la fécondation artificielle, où se distingue le Dr J. Vimeux, et que l'Eglise aurait sanctionnée « solennellement » dès 1897; sur la pratique de la fameuse narco-analyse; sur la méthode contraceptive, (autorisée en Angleterre) d'Ogino-Knaus: la fécondation n'est physiquement possible que du 14^e au 18^e jour après la menstruation, l'ovule étant présent; sur l'accouchement sans douleur préconisé par le Dr Jules Regnault et couramment appliqué en Amérique, etc.

En somme, livre sain et *indispensable*.

PHILOSOPHUS.



Bai Jove—Maybe there's something to this nudism awfter all!

— M'est avis que le nudisme, ça doit être quelque chose de ce genre!

(1) Dr PIERRE VACHET: *Connaissance de la Vie sexuelle*, 2^e édition, 1949. Editions « Vivre d'abord », Fontenay-St-Père (S.-et-O.).

La première édition remontait à 1930. La seconde ajoute tous les traitements médicaux découverts et expérimentés depuis cette date. Ils sont nombreux.

par le Dr. H. HERSCOVICI

UN conflit qui réclame l'intervention du philosophe est celui de l'autorité et de la liberté. A l'origine des sociétés la contrainte collective se fait sentir par des obligations qui ont un caractère religieux et dont l'ensemble constitue la moralité.

Plus tard, sous l'influence des idées morales dont le développement est en relation avec celui de la mentalité, l'autonomie de l'individu s'affirme et se précise. On assiste alors à la lutte de l'autorité et de la liberté : l'une qui tend à maintenir l'ordre établi sous la pression de la collectivité, l'autre qui vise à transformer la société en émancipant l'individu.

La loi a un caractère obligatoire. La morale peut aussi exercer quelque contrainte. La loi se distingue de la morale ; la vérité est que la morale comprend la loi. L'action de celui qui suit la loi ou la morale est volontaire. Du fait même qu'on ne peut avoir la preuve décisive en faveur du libre arbitre, il résulte qu'on ne peut avoir la preuve décisive du déterminisme.

Cette opposition entre le déterminisme et la spontanéité spirituelle plaçait au centre de la pensée philosophique moderne ce problème du libre arbitre dont elle se soucie depuis ses premiers jours, et dont la solution pour elle, en effet, commande et entraîne celle de tous les autres. N'est-ce pas Nietzsche qui avait écrit : « Vous vous êtes délivrés du libre arbitre, délivrez-vous aussi du déterminisme » ? Un cercle vicieux que ce problème... On pourrait admettre le libre arbitre seulement si, en état d'indifférence absolue et réelle et cette indifférence durant, l'homme choisissait. Les partisans du libre arbitre ne peuvent rien démontrer de pareil. Le problème de la liberté ne peut avoir d'autre sens que celui-ci : la cause déterminante de nos actes est-elle en nous ou nous est-elle imposée du dehors ? En donnant une signification à l'absurde, nous sortons de la dépendance des forces aveugles dont la tyrannie a fait naître avec le besoin de la liberté, le problème du libre arbitre.



L'homme est l'auteur de son caractère et de sa destinée. En effet, ce qui est libre, c'est uniquement la création de son système d'actes intérieurs manifestés par la trame de ses mouvements extérieurs. Il n'est pas seulement l'auteur de son caractère : il peut encore intervenir dans le cours des événements de sa vie et en changer la direction. Quant à l'humanité, elle n'est pas seulement en possession d'une liberté collective, les sociétés ont, elles aussi, leur liberté, et au sein des groupements, les individus mêmes disposent de leur personne. L'homme qui est dirigé par la raison dans la cité où il vit selon le décret commun, jouit de plus de liberté que dans la solitude où il n'obéit qu'à lui-même. Seule la société lui permet le choix. L'homme isolé tire peu d'idées de son fonds, sa richesse spirituelle ne coïncidant qu'avec une ample et généreuse communication avec la vie.

Le libre arbitre n'est pas autre chose que la faculté d'être déterminé successivement par un nombre très grand de motifs très différents. Dès que le choix est possible, il y a liberté, encore que l'acte choisi soit rigoureusement déterminé et qu'il soit impossible qu'il n'ait pas eu lieu. La civili-

sation, issue du rationalisme grec, honore le courage, la fierté, l'esprit d'indépendance, l'effort pour chercher et mettre en action la raison et la justice même, pour réagir contre la tradition et l'autorité. Elle aime, encourage, applaudit la liberté. Elle admire l'homme dont la personnalité plus riche, plus concentrée, plus puissante a plus de réactions propres. Cet homme-là a des sentiments qui sont à lui, des idées que son esprit a formées, des vertus dont le mérite lui appartient. Ainsi, écrit le logicien Goblot, l'homme est un être libre. Sa liberté n'est pas un libre arbitre. Les actes libres étant l'expression d'une nature personnelle, résulteraient des faits qui la constituent, la personne humaine ayant son monde et une existence propre.



Pour les partisans du libre arbitre, la liberté humaine n'est pas synonyme d'une initiative arbitraire : ils admettent l'existence de principes qui agissent sur le libre choix. C'est parce que les formes de la pensée s'imposent à l'univers (V. Cousin) qu'est possible le déterminisme, qui est lui-même la condition de toute science. Un monde où les mêmes causes ne produisent pas des séries s'étalant dans l'espace et se déroulant dans le temps, selon les lois intelligibles, ne peut constituer qu'une immense incohérence qui dissout la pensée elle-même. L'histoire des cultures humaines révèle infailliblement la nature des causes qui les déterminent ; dans la synthèse de toutes nos actions la recherche met toujours en évidence les éléments moteurs.

Lachelier commentant les attitudes de Descartes, Cousin et Kant aboutit aux formules suivantes : « Par cela seul que les objets existent pour nous, ils doivent posséder une matière qui rende possible l'exercice de la pensée », ou « Tous les phénomènes sont donc soumis à la loi des causes efficientes, parce que cette loi est le seul fondement que nous puissions assigner à l'Unité de l'Univers et que cette unité est à son tour la condition suprême de la possibilité de la pensée. » Ainsi sous le déterminisme, une finalité est à l'œuvre. Mais comme la finalité, coordonnant les composants, donne aux composés une harmonie qui satisfait notre sensibilité supérieure, nous sommes amenés à dire que sous la science un art est en action dans les choses, et encore que la seule vérité solide et digne de ce nom, c'est la beauté.

Ravaisson analyse l'habitude et les effets qu'elle exerce sur l'activité, créant des tendances qui, continuant à poursuivre leur fin dans l'ombre de l'incohérent, lui révèle à mi-chemin, entre la fatalité mécanique et la liberté réflexive, l'existence d'une spontanéité qui tend vers la pensée. L'esprit serait ainsi la nature qui s'éveille et prend conscience de soi. La matière ce serait encore de l'esprit engourdi. Conception anti-dualiste qui rappelle les idées de Maine de Biran et de Leibniz.



« Il n'est pas vrai, s'écrie Lagneau, que Spinoza nie la liberté... Il en nie une forme et y substitue la sienne. » Spinoza, en effet,

refuse à l'homme ce qu'on appelle le libre arbitre. Il le refuse même à Dieu, puisqu'il considère Dieu agissant par la nécessité de sa nature. Mais il a pour la liberté un véritable culte et il la fonde sur le droit imprescriptible de l'homme à conserver son être et la conscience de lui-même. En somme, pour Spinoza la doctrine cartésienne du libre arbitre de l'âme est fautive. L'homme n'est, dans toutes ses fibres, que nécessité et il est absolument « non libre », si l'on entend par liberté la folle prétention de pouvoir changer d'être à volonté, comme de vêtement, prétention que, jusqu'à présent, tout philosophe digne de ce nom a écartée avec toute l'ironie requise. Il semble donc que toute la puissance de Spinoza est qu'il a voulu retrouver tout le vrai de l'Esprit et des Passions, et jusqu'à la liberté du sage, sous l'idée de nécessité. La liberté pourrait être acceptée comme produit de la nécessité sans pour cela, une fois qu'elle est produite, se plier aux lois de la nécessité.

Herder pense que la nécessité existe, mais conquise et observée selon la vérité, bien loin d'asservir l'esprit, elle prend au regard de la raison un sens esthétique et moral. La nécessité, ainsi pénétrée dans un sens véritable, devient l'harmonie, la perfection universelle. Dans l'histoire, le point intéressant pour Goethe fut toujours celui où la liberté échappe à la nécessité, où réellement elle échappe, c'est-à-dire où l'esprit se libère des lois de la nature organique. La lutte entre type et individu s'offrait à lui déjà dans la nature organique ; il avait pu voir, en étudiant les variétés d'un type de plante, les déviations individuelles, les maladies même qui se produisent dans la formation typique et fondamentale d'une plante ; cette lutte se retrouvait à un degré supérieur chez l'homme dans la lutte entre la nature et l'arbitraire en général. L'individuation humaine, procédé naturel, devient de l'histoire parce qu'ici l'instinct, qui dès la plante joue un rôle prépondérant, s'est créé, par le langage et la conscience, un domaine immense qui lui est propre.



Le problème de la liberté se pose d'une façon dynamique et non statique, pour Dostoiévski ; la liberté telle qu'il la conçoit se trouve continuellement emportée d'un mouvement dialectique, des contradictions internes se révèlent en elle et elle passe par des phases successives. Le mal est inexplicable sans la liberté. Il apparaît sur les voies de la liberté. Sans ce lien, la responsabilité du mal n'existera pas : sans liberté, Dieu seul serait responsable du mal. La liberté est irrationnelle, et c'est pourquoi elle peut créer à la fois le bien et le mal. Si l'homme est malheureux, son destin est tragique, parce qu'il est investi de la liberté de l'esprit. **L'homme devrait aboutir à l'harmonie future par la liberté du choix et par une libre victoire sur le mal.**

La morale révolutionnaire ignore la personnalité comme base de jugement moral. C'est une morale impersonnelle qui nie toute valeur morale à la personnalité ; aux qualités personnelles elle nie l'autonomie morale. Au socialisme athée et matérialiste le problème de la liberté échappe entièrement.



Carnivore ou Végétarien

« Ni trop, ni trop peu ! »

par ROBERT CHRISTOPHE

LA question ne se posait pas... avant la Révolution française : l'ancien régime fut résolument carnivore. Il ne serait venu à personne — noble ou manant — l'idée de se demander si l'on pouvait ou devait s'alimenter exclusivement de fruits et légumes !

Le problème a exactement cent soixante ans d'âge, mais depuis, il a été souvent controversé... et, en fait, jamais résolu. C'est en 1789, en effet, qu'on « inventa » le végétarisme. Son créateur était Anglais, et s'appelait Pigott. Oh ! bien sûr, il ne fait pas figure de personnage historique ! La chronique reste à peu près muette sur son nom. Nous savons seulement qu'il vint en France, qu'il se lia d'amitié avec les Girondins, qu'il essaya de leur inculquer ses théories gastronomiques et qu'il ne quitta plus notre pays.

A l'époque, où le moindre repas se composait de plusieurs sortes de viandes, les théories de Pigott avaient de quoi étonner. D'autant qu'il considérait comme viandes tous les aliments provenant d'animaux, et qu'il s'interdisait par là jusqu'aux poissons et aux œufs.

Cambacérés qui l'imita quelque temps, ne supprima, lui, ni le poisson ni les œufs. Voici d'ailleurs, à titre de « document », un menu sans viande qu'il offrit un jour à ses invités. Programme qui, en notre époque de vaches maigres, peut nous faire rêver :

- Potage au lait d'amandes
- Potage au riz à la créole
- Canapé d'anchois
- Olives farcies à la Marseillaise
- Œufs gratinés aux morilles et parmesan
- Calélonis à la morue truffée avec coulis de tomates
- Vol-au-vent de laitances de carpes
- Sorbet au marasquin
- Truffes sous la serviette
- Salade d'émincés de fonds d'artichauts crus
- Mousse à la pistache
- Fromage de Hollande côte grasse
- Poires beurré - Clerpan
- Confitures de roses de Smyrne

Il est bien évident qu'avec un tel menu, on peut se passer de beefsteack !

Les vrais végétariens soumettent leur estomac à plus d'austérité. Ils prétendent qu'il s'en portent mieux, sont plus forts et plus vigoureux que les carnivores. Alain Gerbault, qui étonna le monde avant la guerre en naviguant seul sur un petit cotre, écrivit dans A la poursuite du soleil : « De nombreuses expériences m'avaient convaincu que le régime végétarien était celui qui me convenait le mieux et me donnait la plus grande résistance physique. J'étais tout le temps en parfaite santé et en excellente

forme ». Et il expliquait que sa nourriture de navigateur solitaire se composait surtout de riz, de biscuits, de porridge et de pommes de terre. Quelquefois — rare aubaine — de poissons volants ramassés sur le pont.

Les partisans du végétarisme évoquent souvent la différence d'intelligence entre les Esquimaux et les Hindous, les premiers exclusivement carnivores parce qu'il ne pousse rien sur leurs neiges, les seconds végétariens sous l'influence d'idées religieuses. Les Esquimaux appartiennent à une race qui n'a guère prospéré, tandis que des millions de bouddhistes ou de brahmanistes ont porté la civilisation à un point très élevé. Ce qu'oublie les végétariens, c'est que les Hindous sont souvent décimés par le béribéri, auquel remédie l'alimentation carnée — tout comme les Esquimaux souffrent du scorbut, dû à la privation de nourritures végétales.

Quant à la force physique, les végétariens citent toujours l'exemple du taureau, qui ne mange que de l'herbe. Théophile Gautier, dont on vantait la puissance, n'admettait pas cet exemple. Il déclarait un jour aux frères de Goncourt, qui l'ont répété dans leur « journal » :

« Cette force, qui m'a fait supprimer le cœur dans mes livres, c'est par le stoïcisme

des muscles que j'y suis arrivé. Il y a une chose qui m'a servi de leçon. A Montjacon, on me montra un jour des chiens. Il fallait passer bien au milieu du chemin, et tenir contre soi les pans de sa redingote. C'étaient des chiens très vigilants, élevés pour la garde des châteaux et des fermes. Quand on leur mettait un âne dans le chemin, et qu'on les lâchait, en cinq minutes l'âne était nettoyé ; il n'en restait qu'une carcasse... Après, on me fit passer dans un autre compartiment de chiens : ces derniers tout peureux, rampant à terre autour de vous, léchant vos bottes. — C'est une autre espèce ? demandai-je. — Non, monsieur, ce sont absolument les mêmes... Mais les autres, on leur donne de la viande, et ceux-ci, on ne les nourrit qu'à la panade. »

« Cela m'a éclairé... j'ai mangé, par jour, six livres de mouton, et j'allais à la barrière, le lundi, attendre la descente des ouvriers plâtriers, pour me battre avec eux. »

Autre argument des végétariens : la longévité. Jadis, au temps où l'on ne consommait guère que des viandes, les hommes vivaient moins vieux qu'aujourd'hui. Parlant de la sorte, ils négligent les progrès de la médecine. Au surplus, il existe un exemple célèbre de longévité chez un carnivore, celui de la baleine. Elle ne mange aucun végétal, et elle peut vivre mille ans. La preuve : on a trouvé des harpons normands du neuvième siècle dans le corps de quelques gros cétacés. Au fond, cela ne veut rien dire, et tout peut se prouver. Les éléphants, qui sont herbivores, vivent jusqu'à cent cinquante ans.

On remarque souvent que les gros mangeurs sont des bons vivants. Et les gros mangeurs sont presque toujours carnivores. Les végétariens seraient-ils plus renjrognés ? Sophie Andréevna, la veuve du grand Tolstoï, avoua quelque jour que l'humeur de son mari — un végétarien — n'était pas très douce. Mais cela, une fois de plus, ne prouve rien.

Pour conclure — car il faut bien conclure — nous citerons cette phrase du professeur Labbé : « Le régime végétal apportant à l'économie les trois variétés fondamentales de matériaux nutritifs (albumines, hydrates de carbone, graisses), peut à lui seul suffire à l'alimentation ». Oui-da ! mais pendant la guerre, la gamme des végétaux à nous offerte par l'agriculture et le commerce demeura trop peu étendue pour nous fournir ces « matériaux ». Alors il fallut bien se résigner, végétarien, à manger de la viande, et, carnivore — pour la même raison — à manger des légumes. Et, au fond, ni les uns ni les autres ne sont morts de cette grave et longue infraction à leur régime préféré !

Docteur TOULOUSE.

FÉTICHISME

« UN amateur d'art léguait jadis, à l'Opéra, la paire de sabots que chaussa Rosita Mauri pour créer le pas de la Sabotière dans la Korrigane. C'est évidemment du fétichisme. Mais il n'est pas, dans son principe, différent de celui qui nous fait conserver une mèche de l'absente ou le petit chapeau de Napoléon. Nous extériorisons sur les objets inanimés un peu de la personne avec laquelle ils ont été en contact ; et cela provient de ce que la limite de la personne est chose imprécise dans l'esprit.

« Les cheveux coupés d'une femme aimée sont bien partie de sa personne et nous les baisons ; mais coupés, c'est encore pour nous une portion de la femme, et cependant ils ne font plus corps avec la personne physique. Nous savons seulement que c'est un peu de sa chair, et cela nous suffit. Or, c'est là une simple idée. Et alors un gant qui a moulé ses doigts a fait partie aussi de l'ensemble que nous chérissons. C'est pourquoi le bas porté par une maîtresse et le bas sortant du même fournisseur, mais porté par une vieille femme, ne nous font pas du tout la même impression. »

Variations sur le « behaviorisme » sexuel

— De Kinsey à Jules Romains —



Le rapport Kinsey a pour titre *Sexual behavior in the human male*, expression quelque peu édulcorée par la traduction française ; elle signifie, au propre : « comportement sexuel dans le mâle humain ».

Cette mise au point, grammaticale ou lexicographique, nous incite à présenter à nos lecteurs une exploration mentale dans un domaine qui leur est connu certes, mais dont les méandres tiennent cachés de véritables arcanes psychologiques.

Il faut savoir d'abord qu'existe une méthode psychologique américaine connue sous le nom de *behaviorism*, dont l'initiateur fut, en 1913, J.-B. Watson.

Voici comment on peut la résumer. L'individu humain est considéré comme baignant dans un milieu cosmique et social, dont il reçoit des excitations diverses ; ses réactions constituent le *comportement* (*behavior*). Soit le chasseur : un cerf fait un bond, le fusil se lève, le coup part : c'est un ajustement de la réaction motrice. Cela seul intéresse le « psychologue » : nombreuses notations ultra-précises sur des faits *uniquement perçus du dehors* par qui que ce soit. Tout ce qui est strictement mental est exclu comme *implicite*, caché, inabordable. La vie psychique se réduit ainsi à deux sortes d'états : les instincts ou habitudes dont la réaction est externe, les émotions à réaction surtout interne. La mémoire n'est qu'une organisation verbale, manuelle ou viscérale des expériences antérieures. Tout ce qui apparaît comme mental revient à une forme quelconque d'activité musculaire ; il n'y a donc pas différence fondamentale entre la pensée et le jeu de tennis : la pensée n'est qu'un long discours qu'on se tient à soi-même, l'activité qu'elle met en jeu est la parole : étudier les mouvements de la parole fera connaître la pensée *sans qu'on ait besoin de recourir à l'introspection*, les mots étant les substituts des actes et des objets.

Le *behaviorism* watsonien était donc un *antimentalism*, une négation de l'activité spirituelle. Gïslér, un disciple, avait dit : « Donnez-moi un nerf et un muscle, et je vous ferai un esprit ». Depuis, Watson a renoncé à son enseignement. D'autres ont continué.

Or, Kinsey est un disciple pur de Watson, un *antimentalist* décidé : ce qui compte est de nature strictement matérielle ; la conscience s'y ajoute en quelque sorte pardessus le marché, mais les phénomènes conscients ne sont pas essentiellement de nature différente ; aucune opposition ne se dresse, le « psychologique » rentrant dans le « matériel ».

Nous citons (p. 218) : « L'excitation (désir) érotique est un phénomène *matériel* (1) comprenant une série étendue de modifications psychiques, physiologiques et psychologiques. Bon nombre d'entre elles pourraient être soumises à des mensurations instrumentales précises si l'objectivité des savants et le respect du public pour la recherche scientifique permettaient ce genre d'expériences de laboratoire. Chez les mammifères supérieurs,

et compris l'homme, la stimulation tactile est la cause principale de cette excitation ; mais le mammifère supérieur, et surtout l'homme, se trouve si vite transformé par ses expériences personnelles ou par celles dont les autres lui ont fait part, que pour un grand nombre d'adultes l'excitation psychologique arrive à être la principale cause de l'érection, spécialement lorsqu'il s'agit de personnes instruites et dont les capacités intellectuelles sont très développées. Occasionnellement, on rencontre des individus qui arrivent à l'orgasme par la seule excitation psychologique. »

Suit le détail impressionnant des modifications psychologiques sexuelles : sécrétion des glandes surrénales, accélération du pouls, augmentation de la pression sanguine, de la circulation périphérique, de la température superficielle, afflux du sang dans les organes extensibles : yeux, lèvres, lobes des oreilles, pointes des seins, pénis et clitoris, grandes ou petites lèvres et parois du vagin, etc., puis détente rapide ou orgasme, enfin retour quasi soudain à un état physiologique normal ou presque normal.

En somme, l'excitation érotique va du physiologique au psychologique en passant par un « stade d'excitation émotive ».

On ne peut pas nier que Kinsey a subi la leçon de Watson.

Voici maintenant une page de Jules Romains. Dans *Recours à l'abîme*, tome XI des *Hommes de bonne volonté*, il écrit, assez mystérieusement :

« J'aime cet endroit. Je découvre combien je l'aime : c'est étrange. Il me plairait aussi intensément, même si je n'y avais l'appréhension d'aucune autre aventure. Au contraire, il me semble que j'en jouirais encore plus à mon aise. Il fait une tiédeur douillette. La lumière est bien pleine, bien fermée. C'est vrai, qu'on n'entend pas trace d'un bruit extérieur. On ne sait plus où on est. Impossible de situer cette salle quelque part. Paris autour ? ou Londres ? ou n'importe quoi ? Fini tout cela. Ça n'existe plus. On est délivré. On est dans un autre monde, où il y a peu d'élus, et dont l'entrée est secrète. On est bien. Plus rien ne compte que ce qui se passe ici même. L'on joue ou l'on ne joue pas. Mais plus rien d'autre n'a d'importance que ce petit événement rapide, circonscrit, vivement éclairé, qui est renouvelé sur cette table, offert de minute en minute, inépuisablement, et sur lequel les gens se penchent comme sur un mystère qui les absorbe, sous quelque chose de circonscrit. Pas de vrai bonheur qui ne consiste à tourner le dos à tout le reste, à se pencher intensément, en resserrant bien son regard sur quelque chose qu'on discerne avec ivresse, qu'on pénètre ; tout le reste est mauvais, forcément. Tout, pris ensemble, ne peut être qu'un repaire de tourments, d'amertumes. Tout est un immense guépier. Il n'y a d'espoir qu'en échappant à tout. Etre un petit nombre, qui ont trouvé le moyen d'échapper à tout ; qui se penchent ensemble sur un petit événement mystérieux, gorgé de lumière, toujours le même et toujours un autre. Le bonheur, c'est de recommencer toujours la même chose, mais une chose telle que les nerfs en redemandent. Tantôt, ils connaissent la torsion qui leur a déjà tellement fait plaisir. Et ils en reveulent. Encore, encore ! Tantôt une torsion inédite attrape, chipe, un petit bout de nerf qui était resté en dehors de la fête jusque-là. Que c'est bon ! Et cependant qu'on s'étonne de toute la jouissance

qui pouvait tenir dans ce petit bout de nerf, et que la torsion inédite en fait couler goutte à goutte, on a le temps d'oublier la première, de s'en défatiguer, de manquer du bien qu'elle nous a fait, de la redemander. Et le bien revient presque exactement à son tour. C'est ensuite le retour de la torsion inédite, c'est le coïncement du petit bout de nerf qu'on va guetter, et peut-être qu'une autre viendra, encore plus neuve, pourtant familière d'emblée. Est-ce cela que les gens appellent « vice », les gens du dehors qui se débattent, effarés, dans un monde ouvert à tous les vents, un monde inhabitable comme un carrefour balayé par les pluies d'hiver ? »

Que démontre cette très longue citation ? Une scène de bordel vue de l'extérieur, c'est-à-dire d'après la méthode « behaviorist » de Kinsey. Et ça, chers lecteurs, cela s'appelle l'amour, le désir érotique !!!

Or, ce genre de présentation résulte d'un pli méthodique chez Jules Romains. Dans *Lucienne*, le corps du personnage nous est offert publiquement d'après une mécanique subtile qui fait dire au critique que « c'est le cantique des cantiques de l'arpenteur ». Car « cette épreuve, outre ce qu'elle avait de provoquant pour ma sensualité, m'intéressait par son risque même. Je me disais aussi que pour un esprit comme le mien, qui était resté mathématicien jusque dans ses délires, une pareille dérobade équivaudrait à truquer la discussion d'un problème. » Il précise plus encore : « Ces deux seins accomplis, je les admirais comme un passant qui débouche sur une place de Venise admire soudain une coupole, je m'en émerveillais comme un mathématicien d'une représentation graphique inespérée. »

Ainsi, méthodiquement, froidement, par calcul, nous voilà en pleine science « mathématicienne » à la Kinsey ! Et par ce moyen vraiment inédit, Jules Romains prétendrait, dans *Le Dieu des Corps* enfin, édifier une mystique de l'union charnelle ; la vibration amoureuse est la condition de la totale fusion des êtres ; le couple ne devient vraiment uni — et sans doute pense-t-il *unanime* — que lorsque l'union des corps a cimenté celle des esprits.

Faudra-t-il donc désormais *aimer scientifiquement*, tous « orgasmes » décomptés comme sur une feuille de température ? O hommes et femmes qui me lisez, continuez à sentir et à juger, à aimer *par le dedans*, par l'âme, et non par le dehors, par la matière, surtout mathématiquement interprétée !

Jean DIDIER.



(1) C'est nous qui soulignons.

Guerre...

On trouve toujours de l'argent quand il s'agit d'aller faire tuer des hommes à la frontière. On n'en trouve pas quand il s'agit de les sauver.

VOLTAIRE.

*

Il est vain et fou de dire que l'on exècre la guerre. La guerre n'existe pas sans les hommes. Il faut exécuter les hommes qui représentent l'esprit de violence et de meurtre.

Georges DUHAMEL.

*

Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie, et la politique qui consiste à répandre le sang est fort bornée et de nul raffinement.

LA BRUYERE.

*

La guerre est le fruit de la faiblesse des peuples et de leur stupidité.

Romain ROLLAND.

*

Le sang du soldat fait grand le capitaine.

MOURIER (XVI^e siècle).

*

...Car il a tué son frère et il portera toute sa vie sa croix : croix de Fer ou croix de guerre.

Andréas LATZKO.

*

Il n'y aura jamais assez de gloire pour couvrir tout ce sang et toute cette boue.

E. LEMERCIER

(tué à l'ennemi).

*

La guerre est le massacre des jeunes et des braves par la faute des vieux au cerveau borné.

WELLS.

*

Le vrai vainqueur est celui qui se sauve. Vaincre, c'est ne pas se faire tuer.

RENAN.

*

La guerre est voulue par ceux qui ne la font pas, et faite par ceux qui ne la veulent pas.

Lieut.-Col. POIDEBARD.

*

Tant qu'il s'agit d'enrégimenter le peuple pour le faire tuer à la guerre, on ne s'en occupe que trop ; s'agit-il de l'organiser pour le faire vivre, personne n'y songe.

Eugène SUE.

PROPOS ET PARADOXES

L'ÈRE DES MALINGRES

par PIERRE MARIE

LES Spartiates — lesquels, pourtant, ignoraient la cotisation de Sécurité sociale — n'avaient peut-être pas tout à fait tort de sacrifier, dès leur naissance, les nouveau-nés mal conformés.

Nous avons changé tout cela. Dans notre civilisation mal organisée, la prime au mal portant, au malingre, au mal fichu, est désormais un droit reconnu par l'Etat.

Ce dernier, avec une inconscience totale n'empêche personne de s'alcooliser à outrance — partant de se détériorer la santé —. Il laisse les gens s'accommoder du taudis, vivre dans la crasse, tout comme il tolère que les employeurs parquent leur personnel dans des locaux insalubres, sans air ni soleil, et sales à souhait.

Nos gouvernants se contentent (ayant laissé le mal s'implanter) de construire à grands frais — aux nôtres — hôpitaux, préventoria et sanatoria, avec quelques asiles d'aliénés et prisons en sus. Là, on tente, avec des chances de succès diverses, de soigner des individus alors qu'il eût été plus simple — et moins coûteux, à coup sûr — de les maintenir en bonne condition physique, par une vie hygiénique, naturelle et réglée.

oOo

On ne songe pas assez aux conséquences des conceptions néfastes actuelles. Ainsi, le nombre des cultivateurs diminuant sans cesse, chacun d'eux doit nourrir un chiffre toujours plus considérable de citadins : ce qui explique la disette ici, la famine ailleurs.

De même le total des bien-portants s'amenuisant constamment, la dîme les frappant en vue de soigner les autres est de plus en plus lourde. Témoïn la série d'augmentations du coût mensuel de la Sécurité sociale.

Ces réflexions ne sont pas le fait d'un esprit pessimiste, puisque fin 1948, le Conseil des ministres a été surpris par l'état déficient de la jeunesse, constaté lors de la révision des conscrits.

oOo

A présent, sauf la satisfaction de se sentir en « forme », celui qui s'entraîne méthodiquement, qui use des agents naturels et rend à son corps le culte qui lui est dû, ne trouve pas de récompense à l'effort qu'il fait. Pourtant il devrait être l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics, car par la défense de sa santé, il contribue à rendre la race plus robuste, plus virile, plus résistante.

Or, le contraire se produit. L'être sain paye pour ceux qui, comme à plaisir, détériorent leur vitalité, s'amoiennent, deviennent des malades, des déchets. Il y a là quelque chose de profondément injuste et lourd de conséquences pour l'avenir des pays.

Les mêmes erreurs officielles présidant à la procréation intensive — de règle aujourd'hui — l'état sanitaire de la race française n'est pas près de s'améliorer. Vivre d'abord a déjà signalé notre mortalité infantile élevée et les ravages de l'alcoolisme. Ajoutons-y les décès par tuberculose, et ceux dus au cancer, sans compter les bonnes petites épidémies de grippe,

telle celle de l'hiver 1948-49, causée en partie — sans doute — par les libations et les excès de table des fêtes de fin d'année.

Il est donc permis de penser que la valeur moyenne des Français de demain, et de plus tard, ne sera pas tellement brillante. A moins qu'un jour nos mentors ouvrent les yeux — enfin — sur le péril couru par la race.

oOo

Le Français est naturellement sale, écrivit un jour Jules Simon. Hélas, cet académicien a vu juste. En général, nos compatriotes professent un goût assez modéré pour l'eau. On s'en rendrait compte en recensant salles de bains et appareils à douches de la capitale et en comparant le total obtenu avec le chiffre de la population.

C'est à tous les degrés de l'échelle sociale que se manifeste ce peu d'attrance vers l'élément liquide. Beaucoup préfèrent avoir salon, auto, une coûteuse T.S.F. plutôt que posséder une baignoire, voire un collier percé de trous et un tub pour s'inonder quotidiennement des pieds à la tête.

L'immense majorité des gens ne souffre nullement de ne pas accorder, chaque jour, la caresse de l'eau à son corps entier. Peu, bien peu, d'ailleurs, se dénudent complètement pour leur toilette. Les ablutions journalières ne vont pas au delà du visage, du cou et des mains.

oOo

En regard de ces habitudes déplorables — cela se sent dans les salles de réunion, le métro — citons un livre de M. F. Challaye : « Au Japon et en Extrême-Orient » (Armand Colin, éditeur) relatant un voyage de l'auteur, il y a un demi-siècle.

A cette époque déjà, les Japonais de toutes les castes se baignaient quotidiennement. Voici le passage en question :

« ...Dans presque toutes les maisons, dans toutes les auberges, il y a une salle de bains d'une installation sommaire mais suffisante.

« ...Outre les salles de bains des maisons et des auberges, il y a un grand nombre de bains publics : onze cents à Tokio. Le Japonais de la condition sociale la plus inférieure, le conducteur de pousse-pousse se baigne au moins une fois par jour... Grâce à ces habitudes d'hygiène, communes à tous, la foule japonaise est sans doute la plus propre et la plus agréable qu'il y ait au monde. »

Faut-il conclure ? Je ne pense pas que ce soit utile. Disons simplement que Jules Simon avait raison et que l'on a peu de raisons d'être très fier, en constatant le retard qu'ont les Français dans le domaine de l'hygiène, dont, pourtant, le développement est intimement lié à l'amélioration de la santé publique.

Toutes les illustrations de ce numéro sont de René GARCIA.

FAITS DIVERS...

Bébés sur mesure

LES Anglais veulent faire des enfants standard : ni trop grands, ni trop petits, ni trop gros, ni trop maigres.

« C'est la première expérience du genre », déclare avec satisfaction le ministre de la Santé, promoteur de cette initiative.

Les cobayes sont 250 garçons et filles, de l'orphelinat national de Harpenden, dans le Hert-Fordshire.

Les médecins qui suivront leur développement jusqu'à l'adolescence, espèrent découvrir ainsi les raisons mystérieuses des anomalies de croissance et le rôle exact des différentes glandes internes.

Quand ils sauront pourquoi les sujets sont trop grands ou trop gros, ou trop petits ou trop maigres, il ne restera plus qu'à donner à des « reproducteurs sélectionnés » des consignes précises. Les bébés naîtront avec une taille et un poids donnés. Et le régime alimentaire fera le reste. Jusqu'à ce qu'ils soient conformes au type standard... et bien monotone, de l'Anglais adulte.



Bourgeois de Calais...

du Boul' Mich'

DERNIEREMENT, des agents de police, accourus sur appel à Police-Secours, trouvaient, en plein boulevard Saint-Michel, sept jeunes gens — tous élèves des Beaux-Arts — en bannière ! Ceux-là se croyaient-ils donc au bal des quat'zarts ? Non pas ! Renseignements pris sur la plaisanterie, c'étaient eux les victimes. Au cours d'une bagarre politique, ils avaient été proprement dépouillés de leurs vêtements par des condisciples-contradictaires. Mais comme on leur avait laissé leur chemise, ils ne pouvaient, à proprement parler, être inculpés d'attentat à la pudeur. Cependant, conduits au commissariat, ils durent acquiescer un « avertissement taxé » de 200 fr. — tout comme s'ils avaient traversé la chaussée en dehors du passage clouté !



L' « Appel des Cloches »

réclame « de la décence »

IL fait chaud... en Belgique comme en France. Promeneurs, joueurs, baigneurs sont tentés de « se mettre à l'aise », ce qui a le don d'exaspérer certains confrères collet-monté, et de porter à la « verbalisation » pandores et garde-champêtres. Nous pourrions glaner, cet été — comme à chaque saison ensoleillée — quelques anecdotes et vitupérations de haut comique, la vague de pudeur déferlant sur les plages concurrentement avec le flot marin...

Un périodique d'action catholique, édité à Liège, se fait, en termes doucement cocasses, le porte-parole des paroissiens anti-nudistes.

« ...N'avons-nous pas vu, dans une prairie d'un village ardennais qu'arrose l'Ourthe, toute une bande d'hommes et de femmes s'adonnant, en maillot de bain, aux joies d'une partie de football !!!... »

« Le laisser-aller vestimentaire, en certaines plages, est bien connu. C'est devenu à ce point abusif, que pas mal de parents s'abstiennent de conduire leurs enfants en ces lieux où, vraiment, on fait bon marché des plus élémentaires convenances.

« Lancer un appel à la pudeur, ne trouvera auprès de certains aucun écho. Il faut donc sévir contre ceux qui transforment nos lieux publics en camps de nudistes : le gendarme sera toujours nécessaire, et la peur de celui-ci sera pour beaucoup le commencement de la sagesse.

« Messieurs les Bourgmestres, prenez toutes mesures utiles pour que, sur le territoire de vos communes, soient respectées, durant cette saison estivale, les lois de la décence, de la bienséance. Nous comptons sur vous ! »

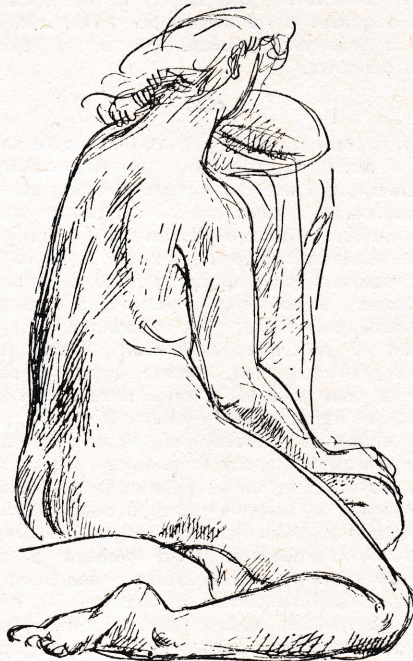
C'est ce qui s'appelle « sonner les cloches » (comme l'indique le nom du canard en question) à nos amis sportifs et héliophiles de Belgique.



Sur notre Riviera, le thermomètre est monté plus haut encore que sur les bords de l'Ourthe... et les caleçons sont descendus d'autant. Notamment, les juges de Draguignan — qui ont à connaître des délits « d'outrage public » commis dans le Var, sur la côte des Maures — ont sué sang et eau pour condamner à tour de bras des brochettes de petites dames qui s'étaient innocemment « débikinisées » dans des creux de rochers. Mais celles qui n'avaient plus les seins dans le soutien-gorge n'eurent pas toujours non plus, heureusement, la langue dans leur poche.

« Monsieur le président, s'exclama l'une d'elles, je me demande ce qu'on me reproche... N'ai-je pas les jambes fuselées, la poitrine ferme, le ventre lisse ? Alors, que voit-on de mal à tout ça ?... »

Ledit président a d'ailleurs pris l'habitude de poser cette question à l'agent verbalisateur : « Comment la prévenue était-elle



couchée ? Recto ou verso ? » La réponse a son importance : l'exhibition du côté pile équivaut à 5.000 francs d'amende ; la petite forêt blonde ou brune, sise côté face, est estimée valoir le double.

Voilà à quoi l'on emploie la maréchaussée. Pendant ce temps, MM. les voleurs et assassins peuvent courir, impunément...



Les Incorrigibles

ON sait qu'Alfred Krupp, l'industriel de la Ruhr bien connu — trop connu — purge une peine de dix ans de prison pour avoir favorisé, par sa grosse métallurgie de guerre, les desseins agressifs d'Adolf Hitler. Que fait-il dans son cachot ? Il invente... Il vient ainsi d'établir les plans d'un nouveau canon, un super-canon comme on n'en a jamais vu.

Les dénazificateurs ont bonne mine...

Espérons après cela que le récidiviste Krupp...pira toute sa vie sur la paille. Son entêtement lui devrait valoir *au moins* les travaux forcés à perpétuité !



Au Danemark :

mariages à l'essai

IL est bon, il est profitable aux « vieux pays » de s'informer des mœurs et usages de la jeunesse à l'étranger, surtout dans le domaine sentimental et sexuel. C'est ainsi qu'il faut savoir que chez les Danois, qui sont 4 millions, on n'enregistre pas moins de 40.000 mariages par an. Proportion très appréciable, diront les gens férus d'honorables traditions. Certes. Mais sans doute ceux-ci apprécieront-ils un peu moins quand on leur aura révélé que 60 p. 100 environ des enfants aînés issus de ces unions légitimes sont très pressés de voir le jour : en d'autres termes, qu'ils naissent fort avant le délai fatidique de neuf mois... L'expérience pré-conjugale est en effet très fréquente au « pays des nuits claires ». Qui préalablement s'enlace, bien se connaît !

On comprendra mieux, d'ailleurs, quand on saura que les appartements vacants, au Danemark, sont réservés par priorité aux familles ayant des enfants. Ainsi les circonstances sociales et économiques ont conduit à cette nouvelle coutume : commencer la famille avant le mariage, de manière à ce que le jeune couple ait une meilleure chance d'avoir un home au moment de la célébration des noces...



Est-ce à dire que les mariages « essayés » avant d'être confirmés s'avèrent plus indissolubles que ceux que nos bien-pensants pratiquent bourgeoisement, « à tâtons », après célébration par le maire, et — souvent — bénédiction du curé ?

Il ne le semble pas, car le pourcentage des divorces atteint en moyenne un ménage sur cinq. Les obstacles juridiques à cette rupture sont d'ailleurs réduits au minimum. Après une séparation de corps effective de deux années, les époux désireux de reprendre leur liberté se donnent rendez-vous devant un homme de loi, qui leur tend une convention sur papier timbré. Un échange de signa-

tures, et chacun s'en retourne où ses affaires — ou de nouvelles amours — l'appellent.

Evidemment, si progéniture il y a, les choses ne sont pas si simples. Mais au Danemark, où l'enfant est roi, le législateur est avant tout préoccupé par la sauvegarde des petits et de leurs intérêts : c'est donc à celui des parents reconnu le plus apte matériellement à s'occuper d'eux qu'il les confie, sans se soucier de savoir quel est celui des époux qui a le plus de torts vis-à-vis de l'autre...



On notera, à ce sujet — et c'est là la plus intéressante de ces particularités familiales — que les bébés danois, qu'ils soient issus du mariage ou hors mariage, sont tous considérés comme légitimes. Il n'y a pas de femmes dites « filles-mères », il n'y a pas d'enfants « naturels » : sur 100.000 nouveau-nés annuels, 10.000 n'ont pas de père déclaré. Et nul ne trouve là matière à critique. La législation est aussi libérale pour le « bâtard » que pour l'héritier du nom paternel... et des avantages pécuniaires qui s'y rapportent. L'enfant de la main droite, l'enfant de la main gauche ont les mêmes droits..., y compris ceux de succession.

Tout cela ne signifie pas que, dans notre esprit, l'« union libre » doit primer partout et toujours le « sacrement du mariage légal ». Mais nous ne pouvons nous empêcher de voir, dans ces coutumes nordiques, un refus tranquille opposé aux sujétions sociales et un essai de délivrance morale et humaine.



D'Atomgrad au Freudisme...

HERR Professor Werner Heisenberg est un physicien considérable, ex-chef des recherches atomiques du grand Reich. De son actuelle résidence de Gottingen, il a été autorisé par les Alliés occidentaux à faire des déclarations à la presse, sur ce qu'il sait (ou soupçonne, ou croit savoir) de l'état des travaux nucléaires, et similaires, de l'autre côté du rideau de fer.

Le Professeur nous en promet de belles...

« D'une part, a-t-il affirmé en substance, les Russes fabriquent des bombes atomiques par grosses quantités, dans leurs cités mystérieuses d'Atomgrad et de Uchta, sur le lac Baïkal. D'autre part, les découvertes qu'ils ont faites dans le domaine des rayons cosmiques sont absolument effrayantes pour toute l'humanité. »



Il est certain (nous confirment des savants de chez nous) que l'U. R. S. S. a obtenu des résultats très puissants. On en veut pour preuve sa dernière trouvaille des « varytrons » ou mesons à masse variable. Les profanes ne comprendront pas grand-chose à tout cela, ce qui ne les empêchera pas d'être saisis d'un frisson désagréable, pouvant aller, chez les plus nerveux, jusqu'au grand tremblement, quand ils auront l'occasion de voir passer dans leur ciel « pacifique » quelques soucoupes volantes...

Le commentateur qui nous rapporte les points essentiels de la conférence alarmiste de Werner Heisenberg tente de rassurer les

... Merus propos

populations, en suggérant gentiment : « Il se peut qu'il faille attribuer ce pessimisme à un trait de caractère spécifiquement germanique : à savoir la *Schadenfreude*, qui fait que certains Allemands, désespérés par les événements, tendent à se réjouir des souffrances collectives et à prévoir les pires calamités.

« Le secret d'Heisenberg, ajoute-t-il, est peut-être du domaine de Freud ».

Souhaitons-le... Mieux vaut encore psychanalyse que désintégration !



Le français tel qu'on le parle ...en existentialie

ON cherche des professeurs d'éducation sexuelle. En voici un — ou une — et non des moindres : Mme Simone de Beauvoir, l'égérie de M. Jean-Paul Sartre. Son cours est... très court : une sorte de résumé aide-mémoire. Mais écrit dans quelle langue, juste Ciel ! En voulez-vous des exemples ? Nous aurions scrupule à vous en priver.

Le phénomène de la puberté s'y trouve ainsi décrit : *Une objectivation du plaisir érotique qui, au lieu d'être réalisée dans sa présence immanente, est intentionnée sur un être transcendant. L'homme amoureux demeure au cœur de cette activité comme en général le sujet en face des objets qu'il perçoit et des instruments qu'il manipule. L'amour physique est défini pour la femme : La conciliation de sa métamorphose en objet charnel et la revendication de sa subjectivité. Plus loin : Les femmes frustrées de leur transcendance dépendent jalousement leur intimité (il s'agit de la pudeur). Enfin : Dans sa pure présence immobile, son immanence injustifiée, la chair existe sous le regard d'autrui comme l'absurde contingence de la facticité, et cependant, elle est soi-même : on veut l'empêcher d'exister pour autrui. (Le lexique nous dit : honte de se déshabiller devant un homme).*



Contre toute attente, cette précieuse pédante n'habite pas l'hôtel de Rambouillet... Plaignons les jeunes d'avoir à subir, dans un morne silence, le pathos du Cuisire universitaire. Mais ne nous étonnons pas, après cela, si les nouvelles couches ne sont point du tout impatientes de demander des éclaircissements à des exégètes du genre Simone de Beauvoir, championne de l'amphigouri philosophique, sur la façon dont se font les bébés !

Ha ! comme nous aimons mieux le cynisme bon-enfant de cet autre professeur, Bouasse, de la Sorbonne, qui osa s'écrier un jour :

« J'appelle un chat un chat, quelquefois même un con ! »



La poudre DDT

devient inopérante

MITHRIDATE s'était tellement accoutumé, par petites doses, aux poisons, que, le sort des armes lui ayant été contraire, quand il voulut véritablement s'empoisonner, la drogue mortelle n'agit point.

La fameuse DDT, venue d'Amérique pour exterminer mouches, moustiques et autres insectes nuisibles, commença bien par faire des hécatombes dans la gent ailée. Mais il ne faut jamais crier trop tôt victoire : les inventions les plus efficaces ont leurs limites. Il y a des médicaments, d'abord salutaires, qui finissent par ne plus guérir, et des ingrédients toxiques contre les indésirables, dont l'effet s'affaiblit progressivement... jusqu'à faire rigoler les mouches !

Des entomologistes — aux U. S. A. et au Danemark, plus spécialement — viennent de faire ce pénible constat : à la 43^e génération, les dites mouches arrivent à supporter sans dommage des doses de DDT dix fois supérieures à la dose critique. D'aucunes, même, s'avèrent complètement immunisées : elles se *nourrissent* littéralement de la poudre insecticide !

On s'habitue donc à tout, — ce qui explique que l'ingestion massive d'articles d'une certaine presse, ou de tirades tendancieuses de certains partis politiques, ne soit pas parvenue à intoxiquer plus gravement tant de benoîts et béats citoyens, qui boivent cela comme du petit lait !

JAN LE CŒUR.

« **L**ES progrès scientifiques récents nous mettent aujourd'hui en mains les moyens d'arriver efficacement, sûrement, dans un temps relativement court, à supprimer pratiquement les maladies vénériennes, à réduire considérablement les méfaits de la tuberculose, à diminuer largement la mortalité des enfants. L'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds international de secours à l'Enfance entreprennent pour cela une action de grande envergure. Qui s'y intéresse ? Où est le mouvement d'opinion qui oblige les gouvernements à s'engager activement dans cette voie ? »

André MAYER,
Professeur honoraire
au Collège de France.

Lecteurs - Amis ...

Monsieur de Mongeot,

UNE petite réflexion, tout amicale à propos de votre livre si beau, « l'Abbé chez les Nudistes », parfumé, pourrait-on dire, de senteurs de paradis terrestre. J'ai un léger reproche à vous faire : « ...cette musique épiléptique, dites-vous, imitée de celle des nègres » (page 227).

Qu'il me soit permis de vous dire, cher et vénéré ami, que les danses populaires des noirs (aux Antilles, tout au moins) — lesquelles, j'attire votre attention là-dessus, sont *falsifiées* dans les salons bourgeois — sont des danses *voluptueuses*, mais non arbitrairement saccadées, accompagnées d'une mimique *physique, érotique* pour employer le vrai mot, dont les conséquences sont les mêmes que celles du nudisme : l'équilibre de la sexualité, voire son embellissement, par le rythme et par la vérité des expressions de la nature humaine.

La danse érotique a été évidemment proscrite dans les salons et ce sont de nouvelles danses (épiléptiques, j'en conviens, justement parce que mensongères) qui sont présentées en Europe. C'est un véritable sacrilège envers la musique rythmique franche et voluptueuse — et j'ajouterai chaste par nature — des noirs (la danse érotique étant comme une sorte de sublimation du coït), car les hommes de couleur ont le génie du rythme, comme les blancs ont celui de la mélodie.

Cela dit en toute amitié, sachant que vous portez un grand intérêt au folklore de tous les pays (comme il a été par ailleurs précisé dans *Vivre*).

Yves BREVILLE,
(La Guadeloupe).

Un groupe de petite filles de Montmagny était ici dernièrement en promenade, sous la surveillance d'une jeune sœur. Elle leur apprenait quelques pas de danse, genre ballet, et le vieux refrain :

*J'écoutais chanter la brise
Avec mon petit cousin...*

Mais, shocking : petit cousin ; allons donc ! On avait remplacé petit cousin par *petite cousine*, au mépris de la rime et du bon sens. Vous pensez si je me suis hâté de rectifier ! Oh ! cet esprit cagot, tartuffe, qui nous en débarrassera ?

Abbé X..., Argenteuil.

Cher Directeur,

A une époque où la moralité décline de plus en plus, il serait grand temps d'envisager une action pour enrayer, sinon annihiler les principaux facteurs de perturbation, qui, à mon avis, sont :

- Certaines publications ;
- la publicité des salles de cinéma ;
- la prostitution.

Je me permettrai de reprendre séparément chacun de ces postes.

a) - *Les publications* qui peuvent être incriminées sont concrétisées par :

- Les livres pour enfants*, soi-disant livres d'aventures, schématisant en réalité les pires travers de l'humanité. A titre documentaire, je citerai ce passage d'un discours

du Dr Frédéric Wertham, du Queens General Hospital : « Dans les petits livres illustrés, les hommes jouent avec des mitraillettes et avec l'énergie atomique, mettant ainsi à la portée des enfants ce qui terrorise l'adulte d'aujourd'hui... »

2. - *Les livres pornographiques* relatant des récits érotiques nettement caractérisés et agrémentés de photos dites suggestives. Ces livres pernicieux maintenus à des prix modiques, sont offerts ostensiblement dans de nombreuses librairies. La seule garantie contre la curiosité des passants consiste — parfois — dans leur présentation sous bande ou enveloppe de cellophane.

Lesdits ouvrages sont, du reste, très souvent mêlés, à l'étalage, avec des traités de sexologie, ce qui risque de jeter le discrédit sur ces derniers.

b) - *La publicité par affiches des films*, surtout néfaste dans le cas de films de mœurs (très répandus actuellement), quelquefois interdits (en principe) aux moins de 16 ans ; mais, qui, au dehors, en une publicité tapageuse, sur panneaux, exposent cyniquement à tout passant des images plus ou moins voluptueuses, destinées à éveiller dans la clientèle sollicitée des sensations pernicieuses.

c) - *La prostitution*. Le nombre des prostituées, accru du fait des perturbations créées par la guerre et par la fermeture des établissements spéciaux, a déterminé dans une grande partie de Paris une débauche de femmes de tous âges, aux allures équivoques, au langage et aux gestes grivois.

Cette exposition, si j'ose dire, constitue un spectacle permanent de mauvaises mœurs,

pour spectateurs de tous âges... D'autre part, cette pratique, qui n'est pour ainsi dire plus réprimée par la police, est un danger constant pour la santé publique.

Ces questions, certes, ont déjà été soulevées plusieurs fois, notamment dans vos colonnes, mais les résultats acquis sont de faible importance. Aussi, en cette période où la « Ligue mondiale pour la Réforme sexuelle » repart d'un nouvel essor, ne pourrait-on pas envisager une action commune en alertant tous les clubs : nudistes, naturalistes, culturistes, etc., afin d'engager une lutte efficace auprès des Pouvoirs publics ?

Je m'excuse de la liberté que j'ai prise d'insister sur des cas pour ainsi dire banaux, mais très symptomatiques, hélas ! Je l'ai fait parce que je crois que vous avez personnellement, à *Vivre*, la possibilité de mener à bien le combat qui doit être entrepris dans le plus bref délai, si l'on ne veut pas voir sombrer « l'être humain ».

Yves BOUCHÉ, Paris (10°).

Cher Monsieur de Mongeot,

Permettez-moi de venir vous faire part de quelques suggestions au sujet de notre chère revue *Vivre d'abord*. A mon avis, il serait grandement souhaitable :

- Que les portraits ou nus qui illustrent la couverture soient surtout très ou choisis parmi les sujets des collections d'art ancien, classique et moderne ;
- Qu'en plus des pages réservées à la propagande (il en faut aussi) et aux instructions diverses, ainsi qu'à la vie des sections gymnosophiques, il y ait réellement des textes qui fassent de cette publication un véritable cahier de culture et d'éducation. Cela, précisément, grâce à des études, à des articles traitant :

a) de la vie saine et active par l'hygiène physique, alimentaire et nudiste ;

b) du perfectionnement de l'individu par des conseils pratiques pour former la personnalité et avancer dans la vie ;

...vous avez la parole !

PUDEUR ET DEFORMATION

« QU'ON songe que dans certains pensionnats, consigne est donnée aux élèves de ne jamais, en aucun cas, se dévêtir entièrement. Il est inévitable que de pareilles consignes créent comme une sorte de « tabou » opérant une transposition déformante de la pudeur et même de la pureté. Ce qui devient mal, un mal en soi, un mal absolu, ce n'est plus à proprement parler, le désir trouble et l'émotion interdite, pas même nécessairement les gestes impurs (tout cela pourra fort bien fermenter ou même être cultivé dans le secret), c'est simplement la vue, en quelque circonstance que ce soit, du corps dévoilé. Un jeune homme, une jeune fille formés à cette notion déformée de la pudeur — qui était, il faut bien l'avouer, la notion assez souvent régnante dans la bourgeoisie (qu'on lise à cet égard la très suggestive Jeune fille bien élevée, de René Boylesve) — un jeune homme, une jeune fille, disons-nous, ainsi déformés, sont incapables de comprendre que cette manière de vêtir peut être plus impudique que le dévêtir, et qu'il est, au contraire, des nudités chastes parce que nécessaires, ou parce qu'enveloppées dans une grande émotion purifiante. »

Rév. Père BERNE

(« Journal de la Cité Nouvelle »).

c) de la connaissance de l'être humain par des méthodes modernes d'investigations et d'expérimentation, d'éducation corrective et de culture populaire ;

d) de la vie sociale par le développement du sens familial et des responsabilités du mariage ; la place de la femme et de l'enfant dans le monde ; l'esprit communautaire ;

e) d'une vie spirituelle agissante par la recherche de l'harmonie et de la beauté, le regroupement des valeurs, par la possibilité pour chaque homme digne de ce nom de découvrir le vrai sens de la vie.

De sorte que quels que soient sa classe sociale, sa religion, ses opinions politiques, son degré d'instruction, sa race, chaque lecteur de *Vivre d'abord* aurait réellement des occasions de s'instruire, d'apprendre à devenir meilleur, à se perfectionner en vivant et en pensant plus sainement.

P. PYTHON, Belley (Ain).

Les suggestions apportées ci-dessus par notre correspondant M. Python sont, pour la plupart, intéressantes et progressivement réalisables. Le programme d'une revue comme la nôtre est, en effet, des plus vastes et doit être susceptible de toucher à peu près toutes les catégories de lecteurs. Nous aimons à croire que M. Python — et les nombreux adhérents dont la pensée est voisine de la sienne — commencent à trouver dans notre *Vivre rénové*, les premières réalisations de leurs vœux.

D'autres viendront...

Que faut-il penser des MARIAGES CONSANGUINS ?



ES mariages consanguins ont lieu entre proches parents, ou, étymologiquement parlant, entre individus de même sang, ce qui ne signifie pas grand' chose, car on ne voit vraiment pas ce que le sang vient faire ici (1).

Tandis que ces unions sont recherchées par les éleveurs pour conserver la pureté de la lignée, elles sont prohibées dans l'espèce humaine par toutes les législations.

En France, le mariage est prohibé en ligne directe entre tous les ascendants et descendants légitimes ou naturels, et les alliés dans la même ligne; l'alliance ne cesse pas par le décès du conjoint qui l'a produite.

Le mariage est prohibé en ligne collatérale entre le frère et la sœur légitimes ou naturels, entre l'oncle et la nièce, la tante et le neveu.

Néanmoins, il est loisible, au président de la République, de lever pour des causes graves les prohibitions aux mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, ou bien entre l'oncle et la nièce, entre la tante et le neveu.

L'Eglise catholique se montre beaucoup plus exigeante. Au moyen âge elle prohibait le mariage jusqu'à la septième génération entre descendants des mêmes parents. Si l'on songe au peu que nous savons, ordinairement, de l'ensemble de notre généalogie, il est à penser que cette loi devait être difficilement applicable, car il ne faut pas oublier qu'à la septième génération nous avons cent vingt-huit ancêtres qui vivaient près de deux siècles avant nous, et qu'il est bien difficile d'affirmer qu'entre les deux fiancés aucun des cent vingt-huit n'est commun.

Devant ces inextricables difficultés d'application de la loi, le quatrième concile de Latran, en 1215, limita la prohibition au quatrième degré: il ne s'agit plus que de seize ancêtres de chaque côté, mais connaissons-nous ces seize ancêtres? Les difficultés sont encore bien grandes.

Le Code de Droit canon, en 1917, se contente de la prohibition jusqu'à la troisième génération.

D'ailleurs l'Eglise n'attache pas une importance exagérée à cette loi, et elle en dispense, même pour les cousins germains (2).

Les motifs invoqués pour justifier cette prohibition sont d'ordre moral et biologique.

LES ARGUMENTS MORAUX

Les moralistes invoquent le bien social et la moralité familiale.

Au moyen âge les communications étaient

(1) Le sang intervient dans l'hérédité, mais la parenté n'entraîne nullement la ressemblance du sang.

(2) En pratique, le nombre de mariages consanguins est assez fort, puisqu'en France il atteint 1 %, soit environ 400 pour les 40.000 mariages annuels.

difficiles et les petites cités ou bourgades avaient tendance à se replier sur elles-mêmes et à traiter en ennemi le village voisin. Ce simple empêchement de mariage entre parents même éloignés obtint les plus heureux résultats, en forçant les jeunes gens à sortir de leur petit pays pour trouver une fiancée. Lentement, des liens de parenté s'établissaient, unissant les villages et prévenant bien des mésententes ou des querelles.

Avec les progrès des moyens de communication et l'interpénétration économique grandissante, cet argument social a perdu bien de sa valeur; aujourd'hui le Droit canon se montre plus large.

Le second argument, bien plus intime et plus profond, est d'ordre moral. Le mariage entre frère et sœur est sévèrement prohibé et l'inceste regardé comme un crime dans toutes les législations. Sauf des cas anormaux, l'amour sexuel ne se développe pas entre frère et sœur, peut-être par le fait de la vie commune ou du long compagnonnage depuis la plus tendre enfance, peut-être aussi du fait qu'on ne se marie pas entre proches parents; on ne doit pas sous-estimer l'influence psychologique de cette barrière morale.

S. Freud aura beau trouver quelques inconvénients à ce « refoulement » forcé, à tout prendre, les avantages l'emportent sans contredit. Il est bon que l'expression « vivre comme frère et sœur » corresponde à une réalité.

LES ARGUMENTS BIOLOGIQUES

Si nous en croyons certains, les mariages consanguins seraient les pourvoyeurs des hôpitaux et des asiles d'aliénés, car un bon nombre des enfants qui en naîtraient seraient sourds-muets, aveugles, idiots, etc. D'autres soutiennent que ces unions n'ont pas d'inconvénients sérieux.

La génétique va nous permettre d'envisager scientifiquement le problème et de donner une réponse précise.

S'il y a un inconvénient aux mariages consanguins, il provient de la trop grande similitude du patrimoine héréditaire des deux parents. Supposons l'identité et admettons l'irréalisable hypothèse du mariage de deux jumeaux vrais. Nés du même œuf qui s'est divisé en deux aux premiers stades de l'embryogénèse, ils proviennent d'un seul et même spermatozoïde et d'un seul et même ovule; tous leurs caractères sont communs, jusqu'au sexe qui est identique. Supposons donc que le sexe soit différent et qu'ils se marient. Biologiquement parlant, c'est le mariage le « plus consanguin » que l'on puisse concevoir: il équivaut à une autofécondation.

Qu'advient-il de leurs enfants? Seront-ils identiques à leurs parents qui sont identiques entre eux?

Et ceci nous amène à concrétiser d'une façon frappante les dangers que peuvent présenter les unions consanguines. L'épilepsie étant elle aussi un caractère récessif, nous

supposerons qu'une épileptique épouse un sourd-muet: s'ils sont frère et sœur — il faut être biologiste pour faire des suppositions aussi peu vraisemblables! — la moitié de leurs enfants seront sourds-muets et la moitié épileptiques, peut-être la même moitié; s'ils ne sont pas parents, il est probable qu'aucun de leurs enfants ne sera ni épileptique ni sourd-muet.

POUR OU CONTRE LA SEGREGATION

Il ne faudrait tout de même pas penser que des inconvénients et qu'elles ont en elles une vertu maléfique: il y a longtemps que les éleveurs les auraient abandonnées. La ségrégation des caractères n'est-elle pas un moyen d'innover, de sortir de l'ornière? Evidemment il arrive que l'innovation soit décevante, mais il arrive aussi qu'elle soit excellente et réalise un réel progrès qu'on aurait vainement essayé d'obtenir autrement.

Faudrait-il donc admettre que ce qui est bon pour les animaux et les végétaux soit mauvais pour les hommes?

Jusqu'à un certain point, oui. Car pour l'homme existe une loi morale qu'ignorent les animaux et les végétaux; il a une personnalité que nous devons respecter, et c'est de là que vient toute la différence.

L'éleveur, dans ses croisements, impose sa volonté et son choix aux animaux et aux végétaux et n'a pas à tenir compte de la volonté ou des droits des betteraves ou des juments qu'il sélectionne. Parmi la descendance, il cherche les réussites, et tous les malvenus, impitoyablement, il les élimine.

Depuis les temps lointains de Sparte, ce procédé radical d'élimination des inaptes n'a plus cours, et il n'est pas sérieusement question de le réintroduire. Peut-on alors risquer de pauvres vies humaines lamentables comme contrepartie de réussites possibles?

On le peut, disent les optimistes, et la biologie ne permet pas de les condamner, elle le permettra de moins en moins parce qu'elle progresse à pas de géant, élimine les inconnues et diminue les chances de surprises désagréables à la ségrégation. En considérant les antécédents de chacun des fiancés, on peut, jusqu'à un certain point, deviner leurs caractères récessifs importants, déconseiller certaines unions et faire disparaître ainsi les bases mêmes de l'argument biologique contre les unions consanguines. Cependant l'argument moral ou psychologique reste intact, profondément ancré au cœur des hommes, car il est l'un des fondements de la vie familiale. La disparition de l'argument social et l'atténuation progressive de l'argument biologique ne suffisent pas et ne peuvent suffire à autoriser toutes sortes d'unions consanguines.

Jules CARLES,
Docteur ès sciences

(« Problèmes d'Hérédité »).

S. I. G.

Nouvelles du Monde Gymnosopique

FRANCE

SPARTA-CLUB :

— Pour la propagande, nous tenons à la disposition de nos amis un NOUVEAU PROSPECTUS ARTISTIQUE ILLUSTRÉ, concernant à la fois le Club et Vivre et ses Editions. Envoi gratuit sur demande. (Prière de fournir adresses de personnes susceptibles d'être intéressées).

— Egalement pour la propagande, nous avons fait établir un timbre humide pour lettres, représentant l'insigne de Vivre. Envoi franco contre 160 fr.

— Tous les titulaires de la carte de la S.I.G., étrangers comme Français, sont cordialement invités à venir passer un week-end au Manoir JAN, centre du Sparta-Club, à Fontenay-Saint-Père.

— Le centre des *Naturalistes de Provence*, à Marseille, est en pleine prospérité. Il accueille les membres des autres sociétés contre un droit de 50 fr. par jour et par personne. Droit de couchage en dortoir : 50 fr. par nuit, en cabine : 100 fr.; pension journalière pour les repas : 500 fr. par jour, pris à la table familiale du Directeur. Pension en hôtel : 700 à 800 fr. par jour, selon chambre. Possibilité de camper.

— Le groupement *Nature*, ex-« Foyer gymnosopique de Vincennes » est heureux de faire savoir les résultats de son activité grandissante. Sous l'impulsion de son Bureau et l'émulation de ses membres, des sorties dominicales sont organisées et obtiennent un plein succès. *Nature* invite les adeptes de la Région parisienne, intéressés par ces « évasions », à lui adresser leur demande d'adhésion.

— Le Centre *Gymnique du Nord*, après une interruption de dix années, vient de reprendre son activité. Il dispose maintenant d'un vaste solarium de 1.200 m², dont les aménagements sont en voie d'achèvement et comprennent une grande terrasse sablée pour bains de soleil, très bien abritée des vents et agrémentée d'un bassin et d'une décoration florale, complétée par une douche, un préau-vestiaire, un terrain de volley-ball, deux de deck-tennis, un de médecine-ball et une pelouse avec sable et jeux pour les enfants.

Le Centre dispose en outre des installations de l'Association sportive *Plein Air*, où l'on peut pratiquer la natation, le canotage, tous les jeux de plein air et le camping. Le tout réuni sur un terrain d'un hectare et demi, en partie boisé, situé en bordure de rivière, et propriété d'une société immobilière formée dans les deux groupements.

Les membres de la S.I.G. peuvent, sur présentation de leur carte, visiter le centre et y séjourner moyennant la perception d'un droit.

Adeptes gymniques, qui désirez faire développer vos photos par SPECIALISTE de confiance...
Adressez vos documents au
Studio MOREAU
62, rue de Turbigo - Paris (3^e)

SECTIONS FRANÇAISES :

Nous prions ceux de nos amis qui voudraient entreprendre de fonder un groupement, puis une section dans leur ville ou région, de nous écrire. Nous publierons ici leur nom et leur adresse.

Alger : F. Delaunay, 9, rue Sadi-Carnot.

Bordeaux : Hélios, 8, rue du Palais-Gallien.

Casablanca : Centre gymnique de Casablanca. Plage, Volley-Ball, etc. Président : M. Gervais, villa Clair Logis, boulevard Denis-Papin.

Fontainebleau-Melun-Ponthierry : Dr Yves Largier, à Ponthierry (S.-et-M.)

Lille et région du Nord : Centre Gymnique du Nord. Président : Dr Jules Bertin; Secrétaire : M. Cardon, 87, rue Nationale.

Lyon : Gymno-Club Rhodanien. Président : M. Moinet. Secrétaire : M. Meunier, B.P. 18, Lyon-Préfecture.

Marseille : Les Naturalistes de Provence. Secrétaire : M. Mattéi, 9, Traverse Parangon, Marseille-Vieille-Chapelle.

Nîmes : E. Franc Prat. Caissargues (Gard).

Poitou-Charentes : Club gymnique *Lumière et Beauté*. Léonce Court, Saint-Coutant, par Lezay (Deux-Sèvres).

Rabat : Regroupement des adeptes d'avant guerre. Ecrire à M. Houlet, 3, rue Denis-Papin, Rabat. — Tél. : 9371.

Reims : Eg. Bécret, 45, rue Chanzy.

Saint-Dié : G. Marande, 15, rue de la Bolle.

Strasbourg : Les *Naturalistes d'Alsace*, 6, place Arnold. — Tél. 50-607.

Toulouse : F. Assadit, 1, rue de l'Espérance (écrire).

Uzès : A. Rigal, Sagriès. par Uzès (Gard).

Vincennes : Groupement *Nature*, M. A. Houdeline, 40, rue des Trois-Territoires.

SOCIÉTÉS INDEPENDANTES DE LA S.I.G. :

Air et Soleil, Bois des Montfras, Franconville (S.-et-O.)

Club du Soleil, 33, rue Poissonnière, Paris.

Force et Nature, Club gymnique de la Côte d'Azur. Voir : Souleil, 43, rue Berlioz, Nice (Alpes-Maritimes).

CORRESPONDANTS ETRANGERS :

Allemagne : Werner Diebold, 24, Zellerstrasse, Offenbourg/Bade (zone française).

Amérique : Outdoor publishing Corporation. P. O. Box O. Mays Landing New-Jersey, U.S.A.

Angleterre : Arthur Hodgson, 46, Longbridge Road Barking, Essex. Reçoit les adhésions à *Vivre* pour l'Angleterre.

Autriche : Antoine Schnitzinger. Pfeilgasse, 51, Vienne VIII-65.

Belgique : « Sparrenhei », Anvers. Boîte postale 369, Anvers.

Canada : G. Couture, 3420, rue St-Hubert, Montréal.

« Helios Health Resort », Private Club. Manager : A. Decelles, Saint-Hubert Road, Saint-Hubert, P. Q.

Danemark : Erik Holm, Skanderborg.

Hollande : F. H. Dissen. L. V. Meerderij, 599, La Haye ; W. Surlink, Postbus, 5, Beekbergen.

Italie : Dr Bruno Zuculin, via Emanuele Filiberto, 109, Rome.

Palestine : F. Luzzatto, Ramad Hashvim, Ramatouvim.

Roumanie : Ing. G. Sincal, Strada Gen. Grigorescu, 5, Arad.

Suède : Miss Svenson, Spangatan 7, Malmö.

Suisse : René E. Kleinger, Case postale Bahnhof 2599, Zurich.

« Lumière », Club gymnique, Genève. Case postale Rive 49.095.

LE TRAIT D'UNION

POUR LA CRÉATION DE FOYERS S.I.G

Groupez-vous !

Pas d'équivoque ! Notre trait d'union (exclusivement réservé à nos adhérents), a uniquement pour but l'extension de la S.I.G. par la création de foyers partout en France et à l'étranger. Tous communiqués ne visant pas ce but seront éliminés.

REGLEMENT :

1. — *Chaque communiqué doit être écrit sur une feuille libre, portant le nom, l'adresse et la qualité d'adhérent de son auteur.*

2. — *Les réponses doivent nous parvenir sous enveloppe ouverte et timbrée. Les initiales et le n° de l'annonceur devront figurer au crayon dans le coin gauche de l'enveloppe.*

3. — *Les insertions sont gratuites.*

La plus élémentaire politesse commandant de répondre à toutes les lettres reçues, les annonceurs qui ne se conformeraient pas à cette règle ne seraient plus admis à utiliser notre *Trait d'Union*.

322. - F. V. — Ménages de Bruxelles, Malines, Liège et Charleroi désirent entrer en relations avec ménages belges adhérents S.I.G.

323. - L. S. — « Life and Sun », Bruxelles, n'accepte que des ménages de gymnosophes. Ecrire avec timbre pour réponse.

324. - R. P. — Désire grouper adhérents S.I.G. et adhérentes région Troyes-Bar-sur-Seine, pour réunions et réalisations.

325. - J. B. — Un groupement est en formation à Albi (Tarn). Adhérents S.I.G. isolés, groupez-vous en vue réalisations prochaines. Corresp. avec adhérents sincères toutes régions.

326. - F. D. — Jeune ménage Angers désirerait entrer en relations avec adhérents S.I.G. de la région.

327. - E. C. — Désire entrer en relations avec adhérents et adhérentes région Angers-Cholet pour réalisation.

328. - M. L. — Adhérent Bordeaux-Caudéran désire connaître adeptes de la région pour réalisations en commun.

329. - F. H. — Jeune ménage Bruxelles cherche ménages adeptes sincères, pour études et réalisations.

330. - G. D. — Ardéchois adhérent S.I.G. désire entrer en relations avec adeptes région Drôme-Ardèche pour groupement et réalisations pratiques.

331. - V. W. — Anglais, adhérent B.S.B.A., recherche correspondants, toutes régions.

332. - R. B. — Adhérent S.I.G. Isère, célibataire, désire entrer en relations avec adeptes de la région et correspondre avec adhérents toutes régions pour études de toutes les questions traitées dans *VIVRE*.

333. - P. P. — Adhérent S.I.G., 30 ans, désire faire connaissance propriétaire de France ou de Suisse, ville d'eau ou campagne, proximité d'un lac, pour réalisation en commun.

334. - Y. J. — Jeune ménage, très actif, sportif, plein d'allant, désire entrer en relations avec adeptes.

335. - A. L. — Jeune adhérent désire faire connaissance avec autres adeptes, célibataires ou ménages.

336. - T. L. — Brazzaville, Ménage S.I.G. se joindrait à autres adhérents pour former un groupe de réalisations dans le cadre familial.

337. - P. C. — Adhérent Corse serait heureux guider et recevoir adhérents français et étrangers.

Le SPARTA-CLUB cherche ménage très sérieux, ayant références, pour tenir la partie hôtelière du club. Femme, bonne cuisinière.

Deux grands ouvrages en souscription à "Vivre d'abord"
pour paraître au printemps 1950 :

I. - ÉROS DICTATEUR

Sensationnel !

Choix et commentaires par Marcel HERVIEU
d'après les Confidences intimes
de **dix mille hommes et femmes**
reçues à VIVRE D'ABORD

oOo

C'est la quintessence de notre
ENQUÊTE EUROPÉENNE SUR L'AMOUR

oOo

**Dans cet ouvrage vous trouverez
VOTRE PORTRAIT SEXUEL**

oOo

Un fort volume, aux Editions de VIVRE D'ABORD,
illustré de croquis de nus d'après nature. Prix : 300 fr.

Franco recommandé : 355 fr.

EN SOUSCRIPTION AVANT LE 1^{er} MARS : 275 FR.

Franco recommandé : 330 fr.

II. - A la Gloire du Corps humain :

LA NUDITÉ BELLE ET VRAIE

Splendide album de photographies
intégrales, inédites, format 25/30

comportant en outre de **NOMBREUX CROQUIS DE NUS**
D'APRES NATURE, par René GARCIA

(Tirage limité)

Le prix de vente de cet ouvrage
sera ultérieurement fixé

oOo

Enfin, les Editions VIVRE D'ABORD publieront prochainement :

**POUR VOTRE SANTÉ !
POUR VOTRE BEAUTÉ !**

VINGT MINUTES QUOTIDIENNES DE CULTURE PHYSIQUE
par Gilbert DE MONGEOT

Une belle plaquette illustrée de dessins démonstratifs

PHOTOS. — Développement,
tirage d'épreuves, agrandissements.
Travail soigné :

BUSSONNAIS, Boîte Postale 27
Aulnay-sous-Bois (S.-et-O.)

NUDISTES !
habillez-vous...

avec des vêtements **souples**
cousus à la main et coupés
pour supprimer toute gêne

chez **COURTÈS**
Tailleur

(Membre du Sparta-Club)

33, rue Marbeuf

BAL. 04-81

PHOTOS. — Les photographies gymniques
ne peuvent être développées que par une
personne de confiance. Adhérents, suivez
l'exemple de « VIVRE » : envoyez vos
documents à Madame René, photographe, à
Sassenage (Isère).

Monsieur Michel **GILBERT**

se recommande aux adeptes gymniques
pour effectuer leurs

TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES

★ ★ ★

Spécialiste de la GRANDE MARGE

Retour FRANCO sous pli fermé

Références FRANCE-COLONIES-ÉTRANGER

I, Avenue de la Gare

EVIAN-LES-BAINS (H.-S.)

MODÈLES PHOTOGRAPHIQUES

POUR APPRENTIS
DESSINATEURS

Première Leçon

ENTR'AUTRES avantages, la pratique de la gymnosophie a celui d'intéresser les jeunes participants intégraux à l'anatomie et à l'esthétique du corps humain. Le geste, l'attitude prennent alors une valeur exceptionnelle. Des vocations artistiques naissent sur les pelouses, les stades, autour de la piscine ! Nous savons de bonne science que des talents... en herbe brûlent de s'exprimer sur le papier ou sur la toile.

Mais comment s'y prendre ?

Il y a, certes, des académies de croquis et de peinture où l'on peut s'assimiler les rudiments de l'expression plastique. Pour cela cependant — nous font remarquer certains — il est nécessaire d'habiter la grand' ville. En province, en milieu rural, les « modèles » de profession sont bien rares, sinon introuvables... leur recherche même, peut être objet de scandales ! Le maître Paul Cézanne ne se heurta-t-il pas à cet obstacle rédhibitoire ? On n'ignore point qu'il s'était établi à demeure à Aix-en-Provence (son pays natal) ; or, cette paisible cité ne lui offrait nullement, à cet égard, les facilités souhaitées... car il faut savoir que le célèbre peintre des Moissonneurs et de la Cour de Village ambitionna de réaliser de vastes compositions décoratives comportant des groupes de nus. Hélas, faute de modèles en chair et en os,

il dut finalement renoncer à ces grands projets, pour s'en tenir comme devant aux paysages et aux natures mortes.

Mais Cézanne avait entrevu les possibilités d'application artistique de la photographie, alors à son aurore. Il disait, d'ores et déjà, que le cliché et l'épreuve photographiques ne manqueraient point d'influer grandement sur la représentation picturale.

En quoi il ne se trompait pas, puisque le temps lui a donné raison.

Il arrive désormais qu'un artiste voie dans une photographie occasionnellement tirée — ou même une simple carte postale — une composition si réussie qu'il l'adopte comme point de départ d'un tableau (ce fut le cas pour Van Gogh, Utrillo et bien d'autres). Quant au portraitiste allemand Von Lenbach, avant de passer à l'exécution d'une œuvre, il ne manquait pas de reporter photographiquement, sur une toile préparée par un procédé spécial, les traits de la personne qu'il se proposait de peindre.

On pourrait multiplier les exemples.

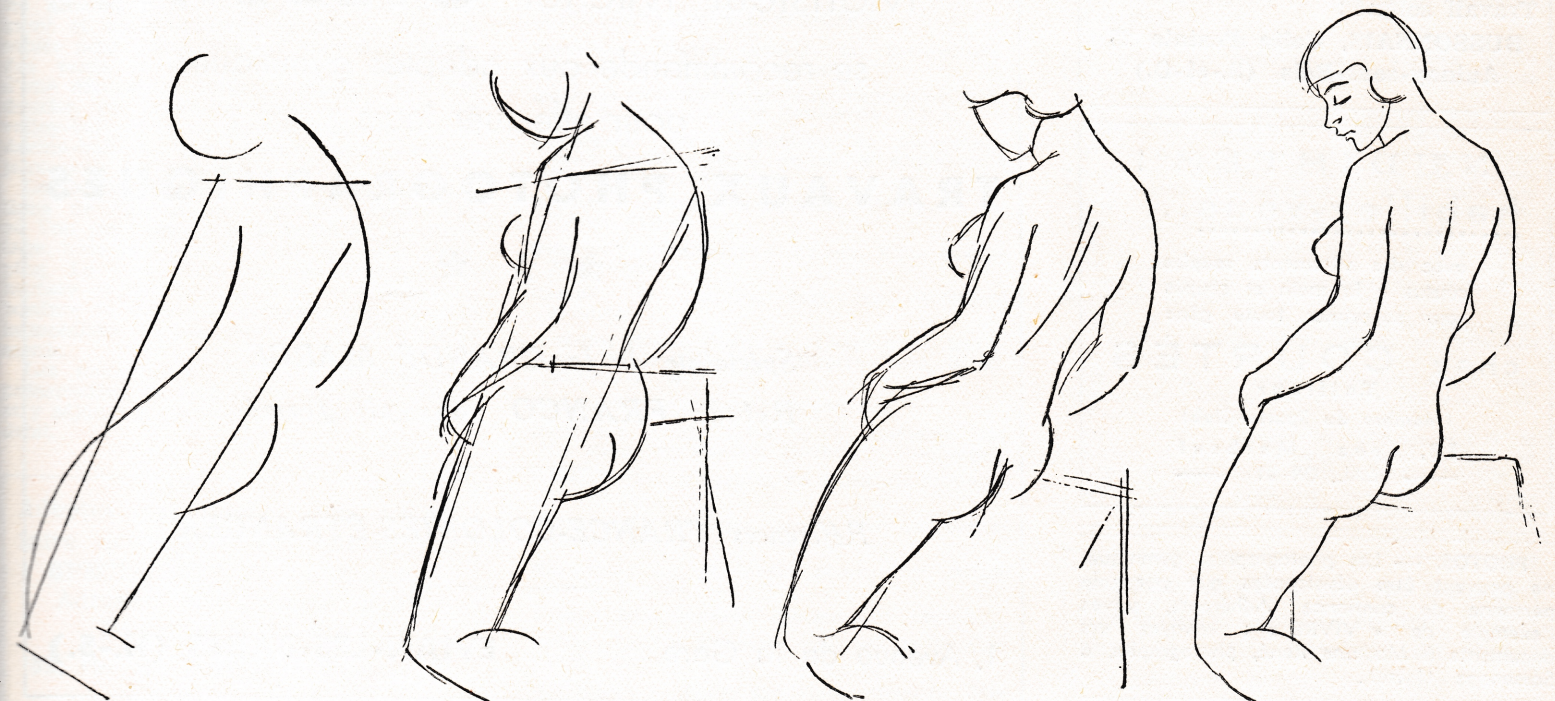
Mais il y a mieux : comme nous l'allons voir, l'art photographique peut être d'un précieux secours aux dessinateurs débutants et isolés, qui, autrement, livrés à eux-mêmes, sans directives ni corrections d'un professeur, risqueraient de ne faire aucun progrès,

de ne jamais obtenir l'acquis, la routine indispensable.

Nous nous proposons donc de publier, de temps à autre, un nu photographique dans une pose caractéristique, en le faisant d'autre part étudier, décomposer graphiquement dans ses lignes élémentaires. (C'est notre talentueux illustrateur habituel, René Garcia, qui se charge de ces leçons, ou plutôt de ces cours à distance...) On trouvera sous cette rubrique la première réalisation de notre idée.

Il va de soi que le commençant travaillera constamment sur l'esquisse initiale : les quelques traits légers, essentiels, seront progressivement recouverts, éliminés, par le perfectionnement, la précision de plus en plus poussée des détails.

Essayez-vous ! Tentez votre chance ! Vous ne deviendrez sans doute pas tous, par nos soins, des Ingres ou des Delacroix... mais le classicisme de cet enseignement vous détournera peut-être de « tomber », suivant les caprices de la mode, dans le Picasso ou les consorts... (Ceci est une opinion toute personnelle à la Rédaction, qui souhaite vivre et vous faire vivre dans de nobles et harmonieux décors, les pieds bien fermes sur le sol, et non point dans le cauchemar et la hideur, la tête en bas et le cœur chaviré !)



INQUIRY INTO SEXUAL BEHAVIOUR OF THE EUROPEAN MALE AND FEMALE

We remind our english speaking friends that « VIVRE D'ABORD » has opened a vast EUROPEAN INQUIRY ABOUT SEX LIFE (MEN AND WOMEN). These questions have been sent to ten thousand french speaking persons of all social standings.

We have printed here a translation of our questions, but, owing to lack of space, none was left for the answers. We therefore beg our readers to send them on separate sheets, with the corresponding n° to each question.

We hope to have numerous contributions, in such a manner that the results of this referendum should be as diverse and abundant as possible. Thus it will really be a consultation on a large scale.

A contribution to the study of morals, with a view to their reform, their modification and the revision of the accepted laws of morality, with the aim of formulating the latter according to a liberal and balanced conception of the functions of the human species and the unchanging laws of nature.

We are aware that it is not easy to recall past sensual and sexual reactions, to analyse them and to state them clearly. This questionnaire aims at facilitating this recollection. The answers should give full details of present and youthful reactions, the latter often being of value in the understanding of adult behaviour.

In order that this survey may be of value, we emphasise the need for complete frankness. Experience in dealing with these matters allows us to differentiate between genuine and frivolous answers. The latter also have their sexological significance, as, for instance, in the case of the mental exhibitionist, whose answers provide a valuable contribution (doubtless unknown to him) to the success of this inquiry.

Replies are strictly confidential and remain anonymous, only those wishing to do so appending their signature.

1. Sex.
2. Age.
3. Profession.
4. Nationality by birth (of mixed race).
5. Single, married, widowed.
6. Divorced. (Reasons).
7. Parents. (State what you know of your antecedents both from the physical and psychological point of view.)
8. Upbringing. (By parents, by one parent only, by guardians or by strangers.)
9. Parents rich or poor, social background.
10. Education (degrees, boarding school, weekly boarder).
11. Influence of teachers.
12. Town or country dweller.
13. Diet (as a child).
14. Interests (outdoor or intellectual).
15. Are you a believer? Do you practise religion to which you nominally belong? (What religion?)
16. Did strangers or servants have any influence on you? If so, what?
17. What influence, if any, have childhood companions, schoolfellows (boarding and day), and regimental (or other Service) companions, had on you?
18. What sort of books did you read as a child; as an adolescent; as an adult?
19. What sort of books do you prefer; what kind of drama; what type of art?
20. (Males) Do feminine pursuits interest you, if so, which?
(Females) Do masculine pursuits interest you, if so, which?
21. Have family relationships or those of comrades (during adolescence or adult

life) had any influence on your sexual behaviour? What sort?

22. What was your state of mind at confirmation?
23. What are your views on the value of confession?
24. At what age and how did you learn the facts concerning childbirth? What was your reaction to this knowledge?
25. Did you have a bedroom to yourself?
26. Personal hygiene. (Cleansing of sexual organs, etc.)
27. What were your parents' views concerning nakedness?
28. Were you strictly brought up?
29. What were your first sensual and sexual reactions?
30. What was your first sexual act?
31. Did you feel any remorse?
32. What was your first amorous experience?
33. Does the fact that a relationship is prohibited make it more attractive to you?
34. Have you had erotic dreams? (If so, what sort, in what circumstances, at what age?)
35. Have you been physically or psychologically attracted to members of your own sex? (At what age? Did you free yourself from this attraction? How?)
36. What type of sexual activity have you practised? (Alone, with men, women, children, animals.)
37. At what age did you lose your virginity? In what circumstances?
38. Does one lover satisfy you? Do you frequent prostitutes?
39. Do you like to witness the sexual act?
40. Do you like to be seen performing it?
41. Do you like participating in group sexual activities? Why?
42. Do you enjoy reading erotic books and looking at photos of the sexual act?
43. Do you look upon nudist magazines as erotic publications?
44. Are your sexual desires and needs strong or normal?
45. Do you wish to resist? By what means do you do so?
46. Do you, on the contrary, seek to increase them and in what way?
47. Do you wish to be chaste, even to the point of complete abstinence?
48. Are your physical desires based on psychological attraction or vice versa?
49. How often do you have sexual relations? (Of what nature?)
50. Do you consider them essential for your physical and psychological welfare?

(SEE PAGE XXVIII)



POUR UNE HYGIÈNE DU SOMMEIL

par le Docteur L. OSSEDAT



Il est curieux de constater combien l'Homme prend peu de soin de son repos nocturne, qui constitue cependant le tiers de sa journée.

On enregistre actuellement une recrudescence anormale de déséquilibrés psychiques, d'anxieux, de découragés, de surmenés. Pourquoi, si ce n'est parce que nous ne savons, ni préparer notre sommeil, ni dormir, non plus que nous réveiller ?

Alors, que faire ? Nous allons le voir en étudiant une à une chacune de ces trois phases.



Vous, les Intellectuels, hommes d'affaires ou de bureaux, écoliers, vous êtes restés calfeutrés dans un air confiné, quelquefois surchauffé et toujours malsain. Votre peau a éliminé des poisons liquides, vos vêtements en ont absorbé une partie, le reste est collé à votre épiderme.

Vous, les Manuels de toutes professions, votre chevelure est souillée, votre peau a éga-

lement éliminé des déchets, proportionnellement à votre degré d'activité.

Allez-vous rester dans cette gangue impure ? Non, n'est-ce pas ! Donc, pendant la nuit : aérez vos vêtements, et, par souci de votre santé, par respect pour votre conjoint si vous êtes marié, lavez-vous ! Mais lavez-vous des pieds à la tête. Vous avez tout votre temps, le soir.



Vous savez que la sueur est comparable à l'urine. Que sa teneur en sels divers est forte et que, l'eau s'étant évaporée, ces dépôts salins, souvent mêlés aux poussières, obstruent les pores de la peau (nos seconds poumons). Comprenez-vous, maintenant, pourquoi vous devez faire votre toilette le soir et non le matin ?

Votre corps est propre, vous avez déjà la sensation agréable de délassément. Mais l'in-

térieur de votre corps, tout autant que l'extérieur, réclame un bon coup de balai. Vous allez le lui donner par la pratique de 3 à 4 minutes de respiration bien comprise.

1. - Pour les Manuels de toutes professions :

a) RESPIRATION VITALISANTE. - En position debout : remplir à fond ses poumons, étendre mollement les bras devant soi ; les ramener en contractant de plus en plus les muscles et en serrant les poings ; les étendre, ainsi contractés, et les ramener au corps très rapidement, plusieurs fois de suite.

2. - Pour les Intellectuels, hommes de bureaux, écoliers :

b) RESPIRATION POUR STIMULER LE CERVEAU. - Fermer la narine droite avec le pouce ; inspirer par la narine gauche ; fermer la narine gauche et expirer par la narine droite ; inspirer par la droite, fermer, expirer par la gauche etc.

Vous obtiendrez ainsi un grand repos après un travail mental.



Sur le roc de son piédestal, cette « tritone » n'évoque-t-elle pas à notre souvenir l'aimable « Petite Sirène », inspirée du conte d'Andersen, et ornement de l'entrée du port de Copenhague ? (Photo Michel Gilbert, Evian).

Upon the roc, this « sea-deity » reminds us of Andersen's mermaid adorning the entrance of the Copenhagen harbour.

3. - Pour tous : continuer par une RESPIRATION PURIFIANTE : Remplir à nouveau les poumons et les vider, en soufflant comme pour éteindre une bougie placée devant soi.

4. - Terminer par 5 fois une respiration au « rythme de 4 », ce qui activera les fonctions normales :

Inspirer à fond, pendant 4 battements du cœur ; rester à plein, pendant 2 battements ; se vider, pendant 4 battements ; rester à vide, pendant 2 battements.

Et maintenant : au lit !

Il va de soi qu'à la belle saison vos fenêtres sont largement ouvertes. Au moment des brouillards matinaux et en hiver, vous mettez devant votre fenêtre un grand rideau, pour couper l'air.

Mais, préparez votre lit :

Les pieds de celui-ci (côté de vos pieds, seulement) seront soulevés de 10 centimètres, au moyen d'une cale en bois. Par son heureuse influence sur la circulation sanguine, cette position est extrêmement favorable aux cardiaques.

Supprimer oreillers, couvre-lits en piqué, chemises de nuit, pyjamas. Un traversin bien calé sous la tête, et en dehors de la ligne des épaules, suffit. Asseyez-vous sur votre lit et, pivotant, allongez-vous, en complète nudité. Soulevez avec la pointe des pieds, drap et couvertures, de façon à ce que, couchés sur le dos, vous ne sentiez pas de poids sur la pointe de vos orteils.

Faites 5 à 6 respirations basses : remplir d'abord le ventre puis le thorax, puis le sommet des poumons en haussant les épaules. Expirer en rentrant le ventre pour vider le bas des poumons, puis le thorax, et enfin abaisser les épaules.

Vous voilà en état pour pratiquer la détente musculaire volontaire : le RELACHEMENT. Vous devez vous sentir enfoncer sur votre couche, comme si tous vos membres étaient de plomb. N'oubliez pas, si le sommeil ne vous a pas déjà gagné, de décontracter votre face. Elle est presque toujours crispée.



BONNE NUIT ! Oui, car votre sommeil sera plus facile. Oui, parce qu'il est remarquable que la Nudité au lit supprime : pour les uns les pollutions nocturnes, pour les autres le « pipi au lit », dont la cause la plus fréquente est l'excitation des organes génitaux, entretenue par les culottes de pyjama ou les plis de la chemise de nuit. Oui, parce que votre sommeil, ainsi bien préparé, sera exempt de rêves et de cauchemars.

La nuit vous a paru courte ? Tant mieux. Il va falloir songer à organiser votre réveil. Votre réveille-matin vient de carillonner. Attention ! Ne bougez pas. Ne sautez pas hors de votre lit, comme si le feu était à la maison. Reprenez contact, doucement, avec le monde : 3 à 4 minutes suffisent.

Puis, étant pleinement conscient de votre personnalité, asseyez-vous sur le bord de votre lit et posez, en même temps, les deux pieds au sol. Vous croyez que c'est de l'enfantillage ? Détrompez-vous : c'est un temps capital de la reprise de contact avec le magnétisme terrestre.

Et maintenant, vite devant votre fenêtre ! Faites 30 inspirations profondes, du type « respiration basse », 5 « respirations vitalisantes » et 1 « respiration purifiante ».

Frictionnez-vous, entièrement, au gant et à la sangle de crin, faites votre gymnastique (je vous recommande la méthode de Marcel Rouet, dont on trouve le livre dans le commerce). Encore une bonne friction, lavage des mains et du visage. Habillez-vous et :

BONNE JOURNÉE !!!



Une mince rivière... un cadre de branches... un gracieux modèle dans l'épanouissement de sa jeunesse ; en faut-il davantage pour nous faire regretter ce beau temps de nos vacances... et espérer déjà en le futur printemps ?

(Photo Michel Gilbert).

A narrow brook... a frame of branches... a graceful figure in full bloom of her youth. No more is needed to regret our vacation and wish already for future spring.

LA NATURE ET SES LOIS

« **UNE** éducation sexuelle bien conduite est le gage certain d'un heureux équilibre, au moins moral, pour l'enfant. C'est particulièrement visible au moment de l'adolescence. Ceux qui veulent donner à leurs enfants une jeunesse épanouie, heureuse des mille découvertes que la vie réserve à cet âge, trouvent d'instinct la solution. Il leur suffit de se souvenir de leur propre adolescence, qui très souvent n'a pas été vécue, mais subie, peut-être contrecarrée.

« Qu'est-ce que l'adolescence, en effet, sinon une marche en avant, une conquête que le jeune être doit entreprendre avec toutes ses forces mobilisées en vue de merveilleu-

ses découvertes ? Les parents, parlant beaucoup trop d'âge ingrat, et excusant difficilement l'instabilité, les contradictions propres à cette période, n'aident pas, en général, l'enfant à concevoir ainsi ces années difficiles. Leur silence sur les phénomènes de puberté l'inquiète et l'engage à s'opposer mentalement à cette croissance, à cette poussée de la vie. Des parents vont jusqu'à se montrer fiers de retenir leur fils ou leur fille dans un état « d'innocence, de naïveté », sans se rendre compte qu'ils n'ont pas le droit de s'opposer aux lois de la nature. »

Professeur Pierre CHAMBRE.

(SEE PAGE XXV)

- A. What is your mode of living? (Do you smoke, drink, are you a large eater, do you practice physical culture, sport, etc?)
- B. Do you practice social nakedness? (In what circumstances, over what period?)
- C. What do you think of conventional morality?
- D. What do you think of civilisation and progress?
- E. Have you had any war service? (In what circumstances?)
- F. What was your reaction to suffering (your own and that of others)?
- G. What was your reaction to death?
- H. Are you afraid of death?
- I. Have you any children (how many)? Do you want any, and, if so, why?
- J. What, in your view, is the aim of life? Any views you wish to express and which do not come under the above headings.

« **A** PRES chaque abandon, une maîtresse habile doit savoir se reprendre, pour réserver le plaisir d'une conquête nouvelle. La femme qui se donne tout entière, sans restrictions, perd le meilleur de son pouvoir. Celle qui veut conserver son amour saura, par des faveurs progressivement et savamment graduées, nous donner chaque jour le plaisir d'avoir conquis quelque chose, tout en gardant des territoires inexplorés.

« Bien imprudente est la maîtresse qui donne de sa fidélité des garanties qui ne laissent aucune prise à la jalousie. Sage est celle qui, en s'abandonnant, procure le plaisir de la possession, sans jamais accorder une certitude trop grande, une sécurité trop parfaite, maintenant, au contraire, le désir de conserver par la crainte de perdre. »

Dr Joanny ROUX

(« Psychologie de l'Instinct sexuel »).



La nouvelle école picturale allemande s'oriente volontiers vers les études de nus en plein air. « Vivre » ne saurait, bien entendu, qu'approuver pleinement ces tendances, en souhaitant que de nombreux peintres de chez nous aillent puiser l'inspiration dans les harmonies jumelles de la nature et du corps humain. Les deux tableaux que nous reproduisons sont remarquables par leur composition décorative et le sens de l'idéalisation, propre aux vrais artistes. Ci-dessus : *Naiade à la Source*, par Ernst Liebermann. Page ci-contre : *Au Printemps de la Vie*, par Johann Schutt.

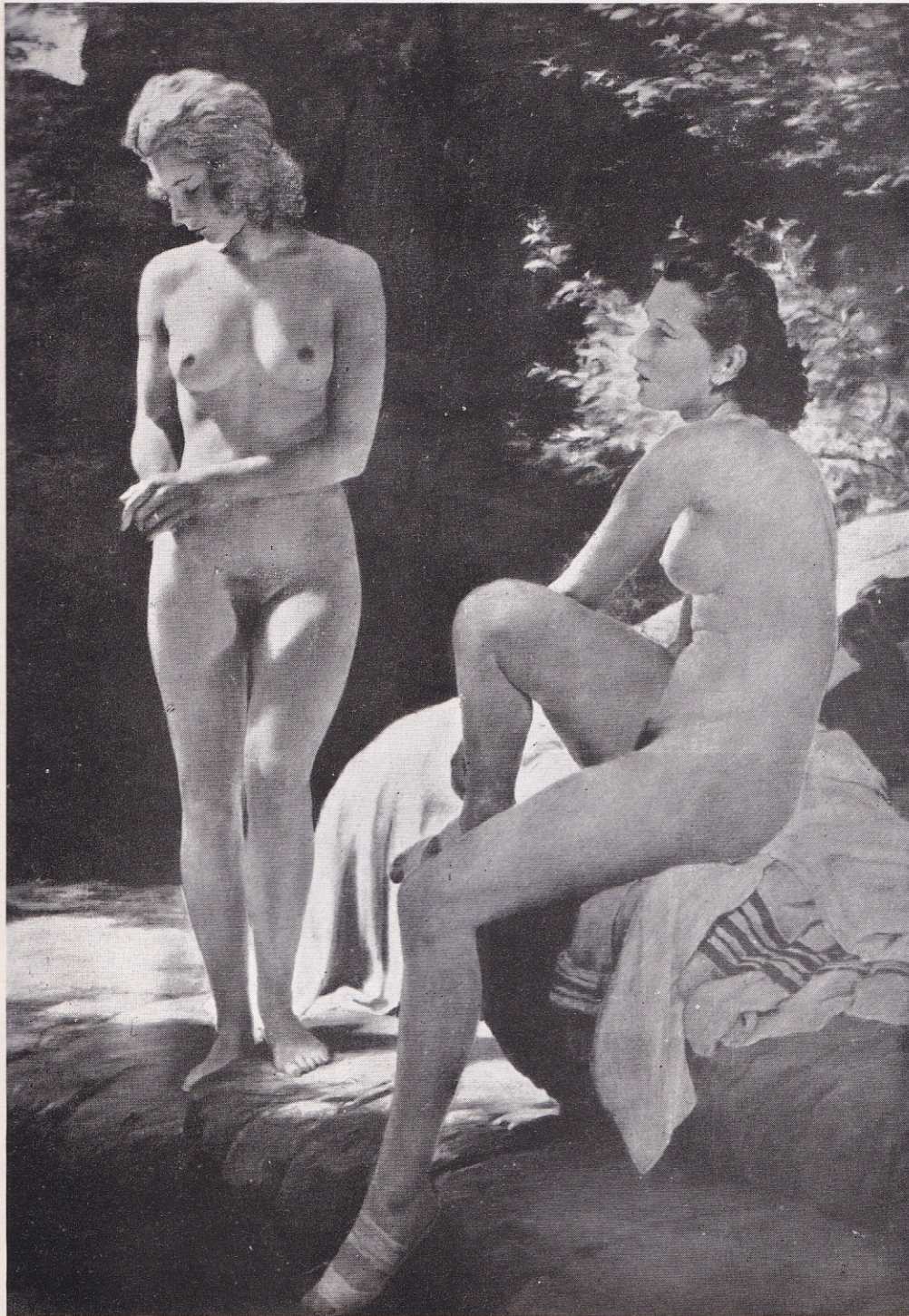
The new German pictorial school is naturally drawn towards studies of the nude in the open air. *Vivre* can only approve of these tendencies, hoping that more of our painters should draw their inspiration from natural as well as bodily harmony. The two paintings reproduced here are : Above : « Mermaid at well », by Ernst Liebermann. Page here : « Spring of life », by Johann Schutt.

LE NUDISME et la Loi

par M^e Jean EYNARD
Avocat à la Cour de Grenoble

J'AI pensé qu'il était bon, en ce milieu du XX^e siècle, de faire le point de la position de la Justice vis-à-vis de la saine pratique du nudisme intégral, suivie par le naturiste sincère.

Il n'est évidemment pas question de défendre ici l'exhibitionniste qui, en tout temps et en tout lieu, se livrerait à des manifestations aussi inconvenantes qu'inopportunes, mais seulement de faire admettre par les tribunaux, avant d'arriver à le faire reconnaître par la loi, le droit de l'individu, non seulement de faire profiter intégralement son corps des bienfaits de l'air, du soleil et de la lumière, mais encore d'user de ces avantages en société, ce qui est le plus parfait antidote de l'hypocrisie, du mensonge, de la



Il faut ensuite que le fait ait été soumis à **publicité** ; et alors les tribunaux d'en déduire qu'il suffit que l'acte ait été commis dans un lieu public par nature (place, rue, route, etc.), même s'il n'a pas eu de témoin, dès lors qu'il **aurait pu** en avoir ; peu importait donc jusqu'à ce jour pour les tribunaux que le fait litigieux ait été commis de nuit dans un endroit désert...

On peut mesurer tout le rigorisme et toute l'étroitesse d'une telle conception qui aboutit à la condamnation d'un individu sur ses seuls aveux, et sans qu'il y ait eu la moindre plainte!

Notons en passant, pour être complet, et sans que cela change la position de notre problème, qu'est assimilé à un lieu public un lieu accessible au public, tel qu'une mairie, un hôpital (!), un magasin, un restaurant, et que les tribunaux retiennent même comme publicité suffisante le fait pour l'acte litigieux de s'être passé dans un lieu privé accessible aux regards des tiers, sans que ceux-ci aient cherché à en être les témoins.

Enfin, il faut qu'il y ait « **intention coupable** », ce qui écarte de la répression certains actes commis sous l'empire de la nécessité ou de l'irresponsabilité, mais qui est, par contre, suffisamment caractérisée par le seul fait que l'auteur, soit volontairement, soit par simple négligence, n'a pas pris les précautions utiles pour ne pas être vu.

-oOo-

Jusqu'à ce jour, les tribunaux ont été unanimes pour condamner le nudisme pratiqué dans un lieu public, du fait qu'ils ne le jugeaient pas **subjectivement**, c'est-à-dire compte tenu de l'état d'esprit de celui qui le pratiquait, mais **objectivement**, c'est-à-dire en considération du trouble qu'il pouvait apporter dans l'esprit de ceux qui risquaient d'en être les témoins.

Or, tout évolue : la mentalité, les croyances, et jusqu'à la loi elle-même, car cette dernière suit les remous de l'opinion et se transforme selon les nécessités ou les habitudes.

Mais il est un fait indéniable, que la loi est en constant retard sur son époque et qu'elle ne fait toujours que consacrer tardivement ce que certains précurseurs avaient avant elle proclamé, et souvent au risque de leur liberté.

Il est alors un facteur de première importance qui a pour mission de suppléer aux lacunes de la loi : c'est la **jurisprudence**, qui est l'opinion générale des juges, l'interprétation que donnent les tribunaux des impératifs souvent obscurs, quelquefois incomplets, fréquemment incertains, de la loi.

C'est donc à la jurisprudence qu'échoit le rôle d'interpréter, de compléter, ou de préciser une loi qui ne peut, ni tout prévoir, ni tout régir, devant la diversité extrême des situations et l'évolution constante de l'opinion.

Or, justement, en cette matière d'outrage public à la pudeur, nous sommes en face d'un texte législatif qui est bien loin d'être clair et de se suffire à lui-même, car il n'a pas défini l'outrage public à la pudeur : de quelle pudeur veut-on parler, et où commence l'outrage ?

Mais on peut légitimement penser que, si la loi n'a pas défini l'outrage à la pudeur, c'est qu'elle a voulu laisser aux tribunaux le soin de l'apprécier selon son temps, selon les coutumes, selon l'état d'esprit du moment.

Et c'est précisément la jurisprudence qui a permis de dégager les caractères de l'outrage public à la pudeur et notamment la Cour de cassation, qui a, depuis longtemps, permis de considérer comme « outrage public » le fait de faire du nudisme dans un lieu public ou accessible au public.

curiosité malsaine et de l'exaspération du désir sexuel.

Je suis d'ailleurs persuadé que la répression actuelle d'une doctrine aussi haute et aussi pure est basée sur une interprétation erronée du texte sur lequel elle s'appuie, (interprétation qui en fut donnée par les tribunaux voilà plus d'un siècle, et qui ne correspond plus à la mentalité actuelle, pas plus qu'elle ne reflète exactement la pensée du législateur de 1810) — et c'est ce que je vais m'efforcer de démontrer.

-oOo-

L'unique texte sur lequel est basée la répression est l'article 330 du Code pénal, édictant que « Toute personne qui aura commis un outrage public à la pudeur sera

punie d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans, et d'une amende de 16 fr. à 200 fr. »

L'amende a, par la suite, été portée de 200 fr. à 2.400 fr., et il est bien entendu que les circonstances atténuantes peuvent toujours faire bénéficier la peine d'emprisonnement du sursis, et même ne faire prononcer que la seule peine d'amende.

La doctrine a, depuis longtemps, dégagé les éléments constitutifs du délit d'outrage public à la pudeur, lesquels sont au nombre de trois, et qui doivent se trouver tous les trois réunis dans la même circonstance :

Il faut d'abord un **fait matériel** contraire aux bonnes mœurs, et il est hors de doute que l'exhibition des parties sexuelles peut en constituer un, dans des conditions particulièrement odieuses.



Pour accompagner l'article que notre collaborateur Jean Eynard consacre partiellement ici aux réalisations naturistes de l'île du Levant, nous croyons devoir publier cette vue de « libre culture », prise dans ce paradis terrestre méditerranéen. Regrettons seulement que le règlement gymnosopique n'y soit pas assez strict pour proscrire slips et cache-sexe. Il est, peut-on dire, des tolérances coupables... (Photo de Sazo).

Mais il est souhaitable, et même infiniment probable, que devant la marée montante des principes naturistes, comme devant l'évolution générale des idées, un tribunal, un jour prochain, jette, par un jugement de relaxe d'un nudiste stupidement verbalisé sur l'île du Levant, la première pierre d'un édifice jurisprudentiel nouveau et éclairé.

Et c'est dans l'espoir de hâter un tel revirement que j'aborde maintenant la partie la plus utile de la présente étude.

-oOo-

Il n'est évidemment pas question d'entreprendre ici un traité complet de l'outrage public à la pudeur ; aussi, laissant de côté tous les cas présentant un caractère délicieux indiscutable, nous resterons dans le seul cadre du nudisme sincère, loyal et propre, celui que tout naturiste pratique avec conviction, dans cet état d'esprit supérieur auquel il a eu le privilège d'accéder.

Et, comme il n'est pas encore question d'intégrer dans les mœurs occidentales la pratique générale du nudisme, force nous est de le considérer dans le cas particulier le plus apte à lui faire accorder droit de cité ; c'est ainsi que nous sommes amenés à nous placer dans une situation absolument caractéristique pour les besoins du raisonnement que j'aborde : sur l'île du Levant.

Depuis de nombreuses années, l'île du Levant jouit de la faveur des nudistes, et à un point tel que son nom est désormais intimement lié au nudisme. Il n'est pas une province française, si éloignée qu'elle puisse se trouver de la côte méditerranéenne, qui ignore que sur cette île on pratique d'une façon courante (sinon encore légale) le nudisme intégral. La renommée du Levant a même passé nos frontières, et maints étrangers viennent donner à ce refuge de la liberté ce caractère international qui contribue puissamment à sa grandeur.

Quels sont ceux qui pourraient s'en plaindre et déclarer leur pudeur outragée ?

Ce ne sont certainement pas les indigènes, pionniers ou habitants de l'île, qui sont venus s'y établir, les premiers, justement pour y pratiquer le nudisme, les seconds pour en vivre. Je ne connais en effet aucun insulaire qui se plaigne de la pratique du nudisme sur l'île ; ils savent tous trop combien ce rocher serait voué à l'état désertique si les naturistes, par l'argent qu'ils y amènent, ne leur permettaient

To illustrate the article of Jean Eynard about the naturist camp of the Isle of Levant, we publish this view taken in the Mediterranean paradise. We can only regret that gymnosopic laws are no stricter to forbid slips...

de le faire vivre en leur permettant d'y vivre. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, sont naturistes ; les autres profitent des naturistes, et aucune plainte n'est jamais sortie de la bouche de ces braves gens, tous favorables au nudisme, ou tout au moins compréhensifs à son égard.

-oOo-

L'indigène mis à part, qui pourrait donc voir sa pudeur offensée par la pratique du nudisme sur l'île ? Le touriste qui se rend au Levant n'ignore pas que ce petit territoire est celui du bien-être et de la liberté ; s'il est un rigoriste retardataire, le remarquable archipel des îles d'Or ne lui en sera pas pour autant fermé : les îles de Porquerolles et de Port-Cros lui offriront, en plus de leur beauté naturelle, le conformisme dont il a fait sa loi ; les services de bateaux ont coutume d'aborder à l'île du Levant en fin de croisière, afin que n'y débarque que celui qui est parti dans ce but ; mais alors, ce voyageur pour la dernière étape peut-il se plaindre d'avoir sa pudeur outragée ?

Tout d'abord, rien de particulier ne frappe sa vue à son arrivée au port, si ce n'est les bustes de bronze des femmes libres ; et il lui faudra parcourir un long trajet sous le soleil accablant et dans les chemins arides avant de rencontrer quelques-uns de ces groupes sympathiques, formés le plus souvent de familles entières, qui sont venus se purifier ici, dans leur culte pour la santé morale, des microbes de l'hypocrisie.

Ce voyageur aura été alors le **témoin volontaire** de la scène antique qui s'offrira à lui ; que ce soit dans un but d'information objective, de curiosité compréhensive, ou de satisfaction d'un ordre méprisab'le, il aura **recherché** ce dont il aura été le témoin volontaire, et il serait donc mal inspiré de s'en plaindre.

Or, c'est dans ce critère du **témoin volontaire** qu'il faut chercher la solution d'avenir en ce qui concerne le nudisme, lorsque celui-ci est pratiqué en un lieu difficilement accessible par sa nature et notoirement connu comme lieu de rendez-vous des naturistes, tel que l'île du Levant.

-cOo-

La Cour de cassation, dans un arrêt cependant relativement ancien (du 14 novembre 1903) a ouvert la voie à la jurisprudence de demain en déclarant qu'il ne pouvait y avoir d'outrage à la pudeur lorsque les témoins ont été des témoins volontaires, car ceux-ci ne peuvent alors valablement prétendre que leur pudeur ait été offensée.

Et cet arrêt de Cassation est d'autant plus intéressant qu'il a été rendu dans une affaire où les faits litigieux s'étaient passés en un lieu privé, car, contrairement à ce que l'on pourrait croire tout d'abord, la portée d'une telle décision est extrême : En effet, le Tribunal suprême aurait pu déclarer qu'il n'y avait pas d'outrage public à la pudeur en raison de ce que les faits s'étaient passés dans un lieu privé ; il a préféré porter son attention sur un critérium bien plus important à ses yeux, à savoir que les témoins avaient tous été des témoins volontaires.

C'est là, à mon sens, la fondation de l'édifice jurisprudentiel futur auquel je faisais allusion plus haut. Les tribunaux devront moins s'attacher à la **publicité « théorique et possible »** qui faisait jusqu'ici un outrage public à la pudeur d'un fait qui n'avait eu aucun témoin (et même qui ne pouvait pas en avoir, tel que celui qui se serait passé en pleine nuit dans un endroit désert), qu'au critérium de la **pudeur effectivement offensée** : Le jour où un véritable plaignant, touriste égaré, ignorant et retardataire, déclarera sa pudeur outragée à la vue inattendue d'une saine fille à la peau toute brunie, nous admettrons qu'il puisse réclamer l'appui de la Justice contre un tel forfait, s'il ne craint pas le ridicule... mais qu'on ne voie plus de jugements rendus sur la seule foi d'un procès-verbal de gendarmerie, hors toute plainte de témoin, car je doute qu'un gendarme puisse voir vraiment sa pudeur offensée à la vue d'un homme nu ou d'une femme nue ; ce souhait éviterait que retombe sur l'arme si sympathique de la gendarmerie le grotesque qui ne doit toucher que des particuliers, et rehausserait la Justice jusqu'à l'indépendance parfaite qui doit la caractériser.

Ainsi, la notion de la pudeur outragée rentrera dans les limites dont on n'aurait jamais dû la faire sortir, et nous retrouverons la normale de bien des choses : Nous saurons enfin pourquoi il nous est loisible d'admirer dans les salles publiques de nos musées des expositions de statues grecques, pourquoi les jeunes conscrits ne risquent point de condam-



Le grand vent souffle dans les ajoncs de la dune... Envions ces deux jeunes femmes qui, cet été, ont su profiter au maximum, et sans contrainte, des charmes et bienfaits combinés du souffle marin, du soleil et des sables...

The wind blows through the bushes on the sands. Let's envy these two young ladies who know how to enjoy the sea air, the sun and the sand !

nation pour s'être bousculés par centaines, tout nus, dans une salle publique de préfecture, et pourquoi le culturiste pourra enfin offrir à l'eau et au soleil la surface entière de son corps dans les endroits où il est notoire que les pensionnats de jeune filles bourgeoises n'ont pas l'habitude de se promener. Car dans aucun de ces cas il n'y a de pudeur outragée : S'il n'y a pas d'outrage à la pudeur dans une salle de conseil de révision, malgré

que chacun soit cependant contraint d'y passer, du fait qu'il est admis que les jeunes gens de vingt ans ont de tous temps échappé au ridicule d'une pudeur déplacée, qu'on laisse alors en paix le naturiste dont la saine nudité n'offense personne, sur ces rochers loin des côtes où, seuls, d'autres naturistes sont les témoins de son culte pour le soleil et la vérité !

J. E.

LES EDITIONS DE «VIVRE»

Adresser les commandes avec mandat-lettre, chèque banque (au nom de M. K. de Mongeot) ou chèque postal (VIVRE 896-09, Paris) à VIVRE D'ABORD, Fontenay-Saint-Père (S.-et-O.). Bruxelles, Editions de VIVRE 350-709. — Aucun envoi contre remboursement.

L'Abbé chez les nudistes.

par Kienné de Mongeot.

Prix: 190; fco recom. 260; Etr. 260 fr.

Exemplaires de luxe sur papier vergé pur fil de Johannot :

Prix: 500; fco recom. 570; Etr. 570 fr.

La Nudité ou Dix ans de lutte contre les préjugés qui tuent.

Par Kienné de Mongeot. Préface du Dr M. Viard. Un hors-texte représentant l'auteur, fondateur et propagandiste du Mouvement Gymnique français. Comment fut lancé le mouvement en France. Les luttes et procès qu'il eut à soutenir. Les raisons morales et physiologiques favorables à la pratique de la gymnité intégrale.

Le volume. Prix: 200 fr.

Fco recom. 270; Etr. 270 fr.

Œuvres de Pierre FROUMENT,

biologiste :

FEERIE DE LA VIE HUMAINE. Un fort ouvrage dactylographié.

Prix: 600; fco recom. Fr. et Etr. 685 fr.

VISIONS D'AVENIR - LIBERATION ET RENOVATION DU CORPS HUMAIN - LE DRAME MODERNE - LETTRE A UNE JEUNE FILLE - CONDITIONS QUI ONT AMENE LA CREATION DE LA FEERIE. Les 5 plaquettes ensemble. Prix: 200; fco recom. Fr. et Etr. 270 fr.

LIBRAIRIE

Mêmes conditions d'envoi que pour les ouvrages des éditions.

L'AMOUR ET L'EMOTION chez la femme, par André Binet, professeur de clinique gynécologique à la Faculté de Nancy. Préface de M. le Prof. Laignel-Lavastine. Ouvrage couronné par l'Académie française. Avec 12 planches, hors-texte. Prix: 220; fco recom. 290; Etr. 290.

LE CONFLIT CONJUGAL, par Marc Lanval, Dr en S.S. Prix: 405; fco recom. 475; Etr. 475 fr.

L'AMOUR SOUS LE MASQUE, par Marc Lanval. (Une enquête sur la vie intime de 568 femmes.) Prix: 405; fco recom. 475; Etr. 475 fr.

PROPOS D'UN SEXOLOGUE, par Marc Lanval. Prix: 405; fco recom. 475; Etr. 475 fr.

BARRIERES PSYCHIQUES DEVANT L'AMOUR, par Marc Lanval. Prix: 405; fco recom. 475; Etr. 475 fr.

L'ETIOLOGIE DE LA REPRESSION DE L'INCESTE, par Marc Lanval. (Un fort volume de plus de 400 pages.) Prix: 900; fco recom. 985; Etr. 985 fr.

COMMENT INITIER NOS ENFANTS A LA VIE SEXUELLE, par Marc Lanval. Prix: 90; fco recom. 140; Etr. 140 fr.

AIR ET LUMIERE, par le Dr Pathault. (Compendium des connaissances indispensables à l'usage des bains d'air et de lumière. Aération et insolation hygiénique, 140 p. av. fig.) Prix: 95; fco recom. 165; Etr. 165 fr.

LE NATURISME, par le Dr Pathault. (Une base, un programme. Hygiène et thérapeutique par les méthodes naturelles.) Prix: 95; fco recom. 165; Etr. 165 fr.

LA JOIE D'ETRE SAIN - LE NATURISME ET LA VIE, par le Dr J. Poucel. (Préface du Dr Rollier de Leysin. L'auteur, tout en maintenant le naturisme dans son vrai cadre, qui est celui de l'hygiène, n'a garde d'oublier les points de vue moral, esthétique, social, etc., inséparables de la question.) Prix: 300; fco recom. 385; Etr. 385 fr.

LES RAPPORTS CONJUGAUX, par D. Richard (1 vol. de 343 p. et fig.) Prix: 120; fco recom., 210; Etr. 210 fr.

LES VICES DE CONFORMATIONS DES ORGANES GENITAUX ET URINAIRES DE LA FEMME, par Debierre (1 vol. de 351 p. et 86 fig.) Prix: 150; fco recom. 235; Etr. 235 fr.

L'EDUCATION SEXUELLE, par Jean Ma-restan. (Un ouvrage bien présenté de 336 pages.) Prix: 180; fco recom. 265; Etr. 265 fr.

LA FORMATION DE L'HOMME NOUVEAU. Education rationnelle de l'intelligence et du caractère chez l'enfant et l'adolescent, par le Dr L. Trénel. Prix: 120; fco recom. 190; Etr. 190 fr.

LE COMPORTEMENT SEXUEL DE L'HOMME. Rapport Kinsey. Prix: 1.800; fco rec. 1.910; Etr. 1.910 fr.

Havelock ELLIS, Membre d'honneur de l'Association Royale Médico-Psychologique de Grande-Bretagne.

AMOUR ET VERTU Prix: 240; fco recom. 325; Etr. 325 fr.

LES CARACTERES SEXUELS PSYCHIQUES, secondaires et tertiaires. Prix: 240; fco recom. 325; Etr. 325 fr.

LA PROSTITUTION. Ses causes. Ses remèdes. Prix: 240; fco recom. 325; Etr. 325 fr.

LE MARIAGE. Prix: 240; fco recom. 325; Etr. 325 fr.

L'EVALUATION DE L'AMOUR, LA CHASTETE, L'ABSTINENCE SEXUELLE. Prix: 240; fco recom. 325; Etr. 325 fr.

LE MECANISME DES DEVIATIONS SEXUELLES, Le Narcissisme. Prix: 240; fco recom. 325; Etr. 325 fr.

SOUVENIRS ET PROPOS D'UN GYNECOLOGUE, par le Prof. A. Binet. Prof. A. Binet. Prix: 200; fco recom. 270; Etr. 270 fr.

LES FORMES DE LA FEMME, par le Prof. A. Binet. Prix: 260; fco recom. 345; Etr. 345 fr.

LES REGIONS GENITALES DE LA FEMME, par le Prof. A. Binet. Seins-ventre-bassin-vulve-vagin. Formes normales et malformations. Prix: 260; fco recom. 330; Etr. 330 fr.

HORMONES SEXUELLES ET BIOLOGIE DU VAGIN, par le Dr G. Chappaz, avec 3 planches hors-texte. Prix: 320; fco recom. 405; Etr. 405 fr.

ALBUMS DE NUS :

NUS, de Steiner, format 24x30. Prix: 400; fco recom. Fr. et Etr. 485 fr.

NUS EXOTIQUES, par Paul L. Facchetti. format 24x30. Prix: 420; fco recom. Fr. et Etr. 505 fr.

REVUES ETRANGERES

(envoyées non recommandées et fournies selon nos disponibilités.)

DIE NEUE ZEIT, la belle revue suisse. Prix: 150; franco France et étr. 165 fr.

SUN AND HEALTH, la revue danoise du nudisme. Prix: 150; fco France et étr. 165 fr.

LE GIBET DE CHARLESTON

par MARCEL HERVIEU

L'odyssée romancée de John Brown. La lutte pour l'affranchissement des Noirs, aux Etats-Unis, il y a cent ans.

Un fort volume sous couverture jaquette en 6 couleurs

Prix: 300 fr. Franco recomm. France et Etranger: 375 fr.

En vente à «VIVRE»

L'ABBÉ Chez les Nudistes

par

KIENNE DE MONGEOT

Couverture en couleurs

Prix: 190 fr.; franco recommandé: 260 fr.
Etranger 260 fr.

Exemplaire de luxe sur papier vergé pur fil de Johannot

Prix: 500 fr.; franco recommandé: 570 fr.
Etranger 570 fr.

Ce que KINSEY
n'a pas dit... vous
le trouvez dans
**CONNAISSANCE
DE LA
VIE SEXUELLE**

par

le Dr Pierre VACHET

L'éminent sexologue français

Prix: 400; fco rec. 470; Etr. 470 fr.

En vente partout et à «Vivre»

UN SPLENDIDE ALBUM

NUS
exotiques

PAR
PAUL L. FACCHETTI



52 PAGES DANS LE FORMAT 24×32, LUXUEUSEMENT PRÉSENTÉ
PRIX : 420 FRANCS

Envoi franco non recommandé	475 francs
Envoi franco recommandé	525 francs
Envoi Étranger	525 francs

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITIONS ARTISTIQUES
22, RUE QUENTIN BEAUCHART — PARIS (8^e)
Compte chèque postal Paris 3650-20